# Les sports de nature dans les milieux naturels sensibles : l'escalade dans le Parc naturel régional du Verdon

Célia Polidori

▶ **To cite this version:**

Célia Polidori. Les sports de nature dans les milieux naturels sensibles : l'escalade dans le Parc naturel régional du Verdon. Géographie. 2022. dumas-03814600

**HAL Id: dumas-03814600**

**https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03814600**

Submitted on 14 Oct 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport de fin d'étude de Master 2

IDT²

Ingénierie du Développement Territorial et de la Transition

# Les sports de nature dans les milieux naturels sensibles: l'escalade dans le Parc naturel régional du Verdon.

présenté par Célia POLIDORI

celia.polidori@etu.univ-grenoble-alpes.fr

Le 11/06/2022 à l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine, Grenoble

Stage effectué au Parc Naturel Régional du Verdon- Domaine de Valx 04360 Moustiers Sainte Marie.

sous la direction d'Odile GUILLARD

Tuteur pédagogique : Pascal MAO

# NOTICE ANALYTIQUE Rapport de fin d'étude

## M2 IDT² –Ingénierie du Développement Territorial et de la Transition

## ANNEE UNIVERSITAIRE : 2021-2022

OBSERVATIONS DU JURY

A : Très bon rapport de fin d'étude

B : Bon rapport mais avec des faiblesses sur quelques aspects

C : Rapport acceptable présentant un intérêt particulier sur certains aspects

*Précisions éventuelles sur les faiblesses et les forces du mémoire :*

Signatures

<table>
<tr><td rowspan="2">AUTEUR</td><td colspan="2">NOM</td><td colspan="2">PRÉNOM</td></tr>
<tr><td colspan="2">POLIDORI</td><td colspan="2">Célia</td></tr>
<tr><td>TITRE</td><td colspan="4">Les sports de nature dans les milieux naturels sensibles: l'escalade dans le Parc naturel régional du Verdon.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">UNIVERSITÉ<br>GRENOBLE ALPES<br>&<br>Institut de<br>Géographie Alpine</td><td>Nom et prénom<br>du Tuteur pédagogique</td><td colspan="2">Nom de la structure<br>dans laquelle le stage a eu lieu<br>(et localisation)</td><td>Nom et prénom du responsable professionnel présent dans le jury</td></tr>
<tr><td>Pascal MAO</td><td colspan="2">Parc naturel régional du Verdon</td><td>Odile GUILLARD</td></tr>
<tr><td rowspan="2">COLLATION</td><td>Nb. de pages</td><td>Nb. de volumes</td><td>Nb. d'annexes</td><td>Nb. de réf. biblio.</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>MOTS-CLÉS</td><td colspan="4">Milieux naturels sensibles - espaces naturels protégés - sports de nature - développement territoriale - tourisme - écotourisme - escalade - Parc naturel régional - les gorges du Verdon - sensibilisation - actions de préservation - stage professionnalisant.</td></tr>
<tr><td>TERRAIN D'ÉTUDE OU D'APPLICATION</td><td colspan="4">Le territoire du Parc naturel régional du Verdon</td></tr>
</table>

RÉSUMÉ français

Le développement de sports de nature va de pair avec le développement territorial des espaces naturels. Cependant, il est parfois difficile de concilier les deux, les espaces naturels devant être protégés et préservés des activités humaines trop impactantes. Les pratiquants de sports de nature sont toujours plus nombreux et peuvent avoir un impact important sur les milieux naturels sensibles. Les collectivités territoriales telles que les Parcs naturels régionaux tentent d'agir pour limiter ces nuisances. C'est sur thème que je réalise un stage au Parc naturel régional du Verdon. J'étudie le cas de l'escalade sur le territoire du Parc et je construis des outils à destination des grimpeurs pour que ces derniers adoptent des comportements respectueux de leur espace de pratique sportive. Je découvre également grâce à ce stage le monde professionnel, ces codes et ces rouages.

RÉSUMÉ anglais

The development of nature sports goes hand in hand with the territorial development of natural areas. However, it is sometimes difficult to reconcile the two, as natural areas must be protected and preserved from human activities that have too much impact. The number of people practising nature sports is increasing and can have a significant impact on sensitive natural environments. Local authorities such as regional nature parks are trying to act to limit these nuisances. It is with this aim in mind that I was taken on as an intern at the Verdon Regional Nature Park. I am studying the case of climbing on the territory of the Park and I am building tools for climbers so that they adopt respectful behaviours of their sport practice space. Thanks to this internship, I am also discovering the professional world, its codes and its workings.

# Remerciements :

Je voudrais remercier ma tutrice professionnelle Odile Guillard pour m'avoir encadrée durant ce stage. Elle a fait preuve de patience et d'une grande pédagogie pendant ces trois mois de stage. Je voudrais aussi remercier Anne Ferment qui était ma deuxième tutrice professionnelle. Elles m'ont toutes deux très bien accompagnée et m'ont montré les « réalités du métier » et je leur en suis très reconnaissante. Je remercie mon tuteur pédagogique Pascal Mao pour ses précieux conseils qui m'ont aiguillée pendant la rédaction de ce travail. Je remercie également toute l'équipe du Parc qui est très accueillante et très sympathique. Je remercie tous les interlocuteurs avec lesquelles j'ai pu échanger depuis le début de ce stage et qui m'ont permis de progresser sur ma mission et de voir les rouages du monde professionnel. Je remercie d'avance mon jury pour la lecture de ce travail. Enfin je remercie mes proches pour leur soutien lors de la rédaction de ce mémoire de stage.

# Sommaire:

**Remerciements :** ..... **3**

**Sommaire:** ..... **4**

**Introduction :** ..... **5**

**Partie I: Le développement des sports de nature VS la protection de l'environnement.** ..... **6**

1) Les problématiques de cohabitation entre les sports de nature et les milieux naturels sensibles. ..... 6

2) Les solutions existantes en faveur de la cohabitation des activités de pleine nature et les espaces naturels sensibles. ..... 8

**Partie II: L'escalade dans les gorges du Verdon.** ..... **14**

1) Présentation du territoire et l'arrivée du tourisme et de l'escalade. ..... 14

2) La pression exercée par les activités de pleine nature sur les milieux naturels sensibles. ..... 20

3) Les actions menées par le Parc à destination des grimpeurs. ..... 22

**Partie III: Les apports du stage et les perspectives de la mission.** ..... **31**

1) L'expérience professionnelle du stage. ..... 31

2) Les perspectives de la mission. ..... 33

**Conclusion :** ..... **36**

**Table des matières:** ..... **37**

**Bibliographie :** ..... **38**

**Annexes :** ..... **39**

# Introduction :

Le tourisme est un levier pour le développement des territoires. Certains souhaitent être davantage attractifs, proposer une offre d'accueil de qualité avec de nombreux hébergements, des loisirs, des événements dans le but d'accueillir de plus en plus de vacanciers. Les retombées économiques font vivre, en partie, ces territoires et permettent le repeuplement de certaines zones rurales peu peuplées au cours de la première moitié du XXème siècle. Pourtant, ces mêmes territoires arrivent parfois à saturation. Cette course au développement du tourisme à un impact visible sur les habitants. Leur qualité de vie baisse fortement, sur une période de l'année. Elle a aussi des effets négatifs sur les milieux naturels. Ici nous allons nous intéresser à une des d'activités qui est mise en avant dans les zones touristiques en espace naturels : les sports de nature. Comme l'indique l'article L311-1 du code du sport : « les sports de nature s'exercent dans des espaces ou sur des sites et itinéraires qui peuvent comprendre des voies, des terrains ou des souterrains du domaine public ou privé des collectivités publiques ou appartenant à des propriétaires privés, ainsi que des cours d'eau domaniaux ou non domaniaux » (Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques, 2013).

Les sports de nature exercent une pression sur les milieux naturels sensibles qui n'est pas négligeable et qui doit être maîtrisée. Les milieux naturels sensibles regroupent les différents types d'espaces qui sont habités par de nombreuses espèces animales et végétales sensibles au dérangement causés par les humains, ce qui comprend les espaces naturels protégés (les Parcs nationaux, les Réserves naturelles, les zones Natura 2000 et les Espaces naturels sensibles).

Des solutions sont mises en place par de nombreux acteurs dont les collectivités territoriales qui parfois sont acteur dans la gestion de la pratique de sport de nature et aussi gestionnaire de milieux naturels protégés. Le Parc naturel régional (PNR) du Verdon possède ces deux casquettes. Le patrimoine naturel des Gorges du Verdon est classé et attire énormément de visiteurs chaque année et notamment des pratiquants de l'escalade, car c'est un haut lieu de l'escalade sur site naturel, connu dans le monde entier. C'est un atout qui a permis à de nombreuses personnes de s'installer sur le territoire qui bénéficie économiquement de l'arrivée de ces grimpeurs, qu'ils soient professionnels (les Diplômés d'État, les accompagnateurs de moyenne montagne et les guides de haute montagne) ou pratiquants libres, fédérés ou encadrés (les pratiquants libres sont autodidactes et ne sont pas encadrés par des professionnels, leur actions sont, de ce fait difficile à mesurer. Les pratiquants fédérés ont pris une licence dans une ou plusieurs fédérations françaises de sport de nature (FFRP, FFVL, FFME, FFCAM, FFCK, etc..) ce qui leur permet d'être assuré pendant leur pratique en libre et en sorties organisées par les fédérations et les clubs. Les pratiquants encadrés sont guidés par des professionnels et ont payé ce prestataire).

L’escalade exerce aussi une pression sur les milieux naturels sensibles. C’est pourquoi le Parc met en place des actions de sensibilisation et d'information afin que le dérangement des espèces soit le moins important possible.
Les missions qui m’ont été confiées s'inscrivent dans la volonté du Parc de continuer à agir pour sensibiliser les grimpeurs et développer des outils qui ouvriront le dialogue entre les pratiquants et les acteurs institutionnels des sports de nature.
Nous allons nous demander dans cet ouvrage comment concilier les pratiques sportives de sport de nature et la protection des milieux naturels sensibles?
Nous débuterons par la controverse entre le développement des sports de nature et la protection des milieux naturels sensibles, puis nous étudierons le cas de l’escalade dans le Parc naturel régional du Verdon et enfin nous reviendrons sur les enseignements apportés par ce stage dans le cadre du Master 2 IDT² et sur les perspectives futures de la mission.

# Partie I: Le développement des sports de nature VS la protection de l’environnement.

De nombreux auteurs ont étudié ce sujet et l'expliquent tout en proposant des solutions, des actions et des outils à mettre en place. Mais avant d’aborder les solutions nous allons tenter d’identifier les problèmes et les constats qui sont en lien avec cette thématique.

## 1) Les problématiques de cohabitation entre les sports de nature et les milieux naturels sensibles.

**La forte fréquentation des milieux naturels.**

En France, au cours des années 1960 et 1970 de grands plans d'aménagements des littoraux et de la montagne ont eu pour objectif d’offrir de meilleures prestations touristiques. En effet, les modes de consommation touristique ont changé à cette époque et les vacanciers se tournaient davantage vers les sites naturels exceptionnels, sans vraiment prendre le temps de s'intéresser aux spécificités du lieu (Ruiz, 2014). Ces aménagements ont donné à la France “son attractivité internationale en matière touristique et culturelle” et cette attractivité s’est encore accrue depuis (Ruiz, 2014). A titre d’exemple, le Parc National (PN) des Calanques, qui se situe à l’Est de la Métropole Aix Marseille Provence (qui compte 1 850 000 habitants), sur les côtes méditerranéennes, accueille environ 3 millions de visiteurs par an. C’est un Parc qui offre des paysages calcaires, arides et marins grandioses et très prisés des baigneurs, des grimpeurs, des plongeurs et des randonneurs (voir figure 1).

*Figure1: La Calanque d'En Vau, dans le Parc national des Calanques. Cette photo montre un paysage idyllique d'une plage vide mais la réalité, en été, est toute autre Sources : made in Marseille.*

Les émissions télévisées, qui sont vues par de nombreux téléspectateurs, mettent en vedette certains sites comme étant des destinations idéales pour des vacances. Les réseaux sociaux produisent le même résultat et étant de plus en plus nombreux à ouvrir des comptes sur ces plateformes, les informations circulent plus vite et touchent des futurs visiteurs (Falardeau,Hersberger 2020).

*Figure 2:La Calanque d'En Vau dans le Parc National des Calanques en été. La fréquentation augmente sur les plages et aussi sur l'eau. De nombreux bateau viennent mouiller dans la calanque. Sources; Calanques Parc National.*

Après le confinement de l'année 2020, causé par la crise de la COVID 19, le déconfinement a fait monter en puissance, en France, l'envie des populations d'avoir un accès facile aux espaces naturels. Ainsi ces espaces ont été très fréquentés pendant la saison estivale de 2020 (voir figure 2). De plus, les frontières étant fermées, les français ont séjournés en France. De ce fait le récréotourisme, qui est un « type de tourisme qui consiste à mettre en valeur les activités récréatives d'une région, plus spécialement les activités de loisir de plein air » (Office québécois de la langue française) a augmenté, tout comme le nombre de nouveaux pratiquants de sports de nature, qui ne sont pas toujours sensibilisés à la protection et au respect des espaces de pratiques. Ceci confirme que s'immerger dans la nature est régénérateur et bénéfique autant physiquement que mentalement pour les humains et surtout pour les urbains. De plus, il est plus simple de respecter les mesures de distanciation sociale recommandées dans les milieux naturels.

**Les milieux naturels sont aussi les espaces de pratique des sports de nature.**

Comme évoqué précédemment, ces sites naturels exceptionnels sont souvent des hauts lieux de multiples pratiques sportives. Les gestionnaires de ces espaces (les communes, les départements, les PNR, les PN, les communautés de communes, etc) valorisent ces sports en mettant à disposition des panneaux sur sites, des plateformes numériques (Géotrek par exemple) afin de promouvoir et d'informer les publics visiteurs des itinéraires, des points d'intérêt, des structures encadrantes pour de nombreux sports de nature praticables sur leur territoire. Les structures d'accueil touristique, tel que les offices de tourisme valorisent aussi

cette offre touristique. Ainsi on voit la fréquentation croître dans ces milieux depuis de nombreuses années et quand les flux sont croissants l'impact potentiel des pratiques sur les milieux sensibles augmente tout comme les problèmes de gestion et de fréquentation (Mounet, 2008).

Ces milieux sont parfois extrêmement sensibles et le moindre dérangement causé par l'humain peut mettre en péril une ou plusieurs espèces. Si des randonneurs crient dans une grotte qui est au abord d'un sentier de randonnée et qui s'avère être un refuge à chauve-souris, si elles sont dérangées en pleine journée cela peut avoir des répercussions sur leur capacités à pouvoir se nourrir correctement, par exemple. Ainsi, il peut y avoir des contentieux entre les naturalistes, les associations de protection de l'environnement et les pratiquants et les encadrants de sports de nature qui peuvent être plus ou moins compliqués à gérer (Lagarde 2006).

**L'impact des sports de nature sur les milieux naturels sensibles est difficile à mesurer.**

D'autant plus que l'impact réel des sports de nature sur les milieux de pratiques est très difficile à évaluer. D'une part parce que les sports de nature investissent un espace très diffus et difficilement délimitable. Mais aussi par le manque « de moyens qui leur a été consacrés avec divers corollaires :
- le choix d'espèces plutôt emblématiques et très visibles et non d'écosystèmes ou de dynamiques des populations.
- une incapacité à distinguer les conséquences des sports de nature de celles des autres activités humaines.
- un manque de suivi dans le temps.
- une focalisation extrêmement fréquente sur des impacts purement potentiels, imaginés hors de toute expérimentation par superposition théorique des activités avec les caractéristiques de la biodiversité et s'arrêtant donc à l'hypothèse du pire… » (Mounet et Boudin, 2021). Il devient donc compliqué de dialoguer, avec les acteurs et les pratiquants de sport de nature de leurs impacts sur milieux naturels et des comportements à mette en place pour les limiter sans preuves significatives d'impacts.

Néanmoins le dialogue existe quand même et il est facilité par des outils, des concepts qui visent à améliorer l'intégration des sports de nature dans des milieux naturels sensibles qui doivent être compris, connus et protégés par les pratiquants afin que les espaces de pratiques ne finissent pas par être aseptisés et que la faune et la flore soient encore observables sur les sentiers de randonnée, sur les falaises dans le ciel et dans les rivières.

# 2) Les solutions existantes en faveur de la cohabitation des activités de pleine nature et les espaces naturels sensibles.

Les solutions existantes sont applicables à différentes échelles. Certaines sont des modes de développement que les collectivités territoriales, telles que les régions peuvent promouvoir sur l'ensemble de leur territoire. C'est le cas de l'écotourisme. D'autres peuvent agir sur de petit espace comme par exemple du Réserve naturelle Régionale.

**L'écotourisme.**

Ce concept est né dans les années 1970, mais ce n'est qu'en 2002, lors du Sommet mondial de l'écotourisme, au Québec, qu'il est reconnu comme un véritable et efficace moyen de développement d'un tourisme respectueux. A ce sommet mondial il a été affirmé « que l'écotourisme devait poursuivre sa contribution pour renforcer la viabilité de l'activité touristique en accroissant les avantages économiques pour les communautés d'accueil, en participant activement à la protection des ressources naturelles et de l'intégrité culturelle des communautés d'accueil et en sensibilisant davantage les voyageurs à la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel. » (Ruiz, 2014). L'éco-tourisme peut être un fort atout pour les territoires et « peut faire profiter les aires protégées de trois façons : en générant de l'argent pour gérer et protéger les habitats naturels et les espèces, en donnant la chance aux communautés locales de faire des gains économiques grâce aux aires protégées et en offrant un moyen par lequel l'intérêt des gens pour la conservation peut être accru » » (Mounet, 2008).

L'objectif est de promouvoir une pratique des sports de nature raisonnée et d'intégrer « les exigences de protection de l'environnement » au sein des politiques publiques et des lois qui encadrent les pratiques professionnelles et libres des sports de nature (Lagarde, 2006). Ce qui induit, notamment, dans les faits, que la fréquentation de certains sites sensibles doit être limitée, ce qui s'applique au sport de nature ; des fréquences de passage dans les canyons sont mises en place, des sites de randonnées sont soumis à la réservation, des secteurs d'escalade sont fermés pour cause de nidification… . Ces actions sont faites pour laisser des « instants de répit » aux milieux naturels.

Comme le montre cette campagne publiée par la Région Provence Alpes Côte d'Azur Tourisme (voir figure 3), l'information et la sensibilisation des visiteurs est une solution viable qui permet à ces derniers de limiter les effets négatifs de leurs pratiques touristiques tout en s'informant sur les particularités des territoires et sur la sensibilité des milieux naturels.

*Figure 3: Campagne de sensibilisation et de communication de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Tourisme: #OnatousbesoindeSud. Voici les visuels de la campagne pour le Parc naturel régional de Camargue. Cette campagne a pour objectif d'informer sur les bons gestes à adopter pour "un tourisme respectueux et apaisé ». Sources : CCI Pays d'Arles.*

**Le Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) la Commission départemental des espaces, sites et itinéraires (CDESI) et Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR).**

Au niveau départemental, la CDESI décide de l'inscription des sites naturels de pratique sportive au PDESI. Ainsi, les départements « souhaitent en priorité garantir l'accès aux pratiquants, dans le respect des milieux naturels et du droit des autres usagers. S'assurer que tous travaux ou mesures susceptibles de porter atteinte à ces lieux de pratique ou aux activités qui s'y déroulent seront portés à connaissance de la CDESI afin qu'elle émette un avis sur leur opportunité et propose, le cas échéant, les adaptations nécessaires au maintien de l'activité. » (Ministère chargé des sports).

Le PDIPR garantit aux sentiers inscrits au PDIPR une « Protection juridique des itinéraires empruntant des chemins ruraux par imposition du maintien ou du rétablissement de leur continuité. » (Ministère chargé des sports). Il a pour objectif de « Favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux par la pratique de la randonnée, en garantissant la continuité des itinéraires de randonnée (circulaire de 1988), tout en assurant la conservation du patrimoine que constituent les chemins ruraux.» (Ministère chargé des sports).

Ces outils mis en place par les départements assurent la sécurisation, la valorisation, des sites inscrits.

**La sensibilisation des pratiquants.**

Au début du XXIème siècle, les sportifs pensaient encore qu'il suffisait de ramasser ces déchets pour protéger les espaces de pratiques sportives. Bien sûr cela fait partie des bases de la préservation mais des effets plus dévastateur ont été identifiés (Mounet, 2007). Ainsi, la sensibilisation s'est accentuée et les collectivités territoriales et associations s'en sont emparées.

*Figure 4: Campagne de l'association Mountain Wilderness: propositions de 10 sorties sportives sans prendre la voiture dans le département des Alpes de Hautes Provence. Cette campagne a été éditée pour différents territoires dans toute la France. Sources: Moutain Wilderness France.*

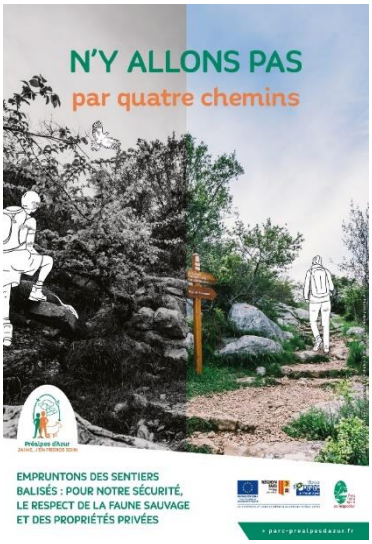


*Figure 5: Campagne de communication engageante du PNR des Préalpes d'Azur. L'image est coupé un deux avec le mauvais comportement d'un randonneur qui sort du sentier à gauche et le bon comportement d'un randonneur qui reste sur le sentier à droite. A gauche un oiseau s'envole car il a été dérangé par le randonneur. Sources : PNR des Préalpes d'Azur.*

Selon le dictionnaire *Larousse* la sensibilisation est l'action de « rendre quelqu'un, un groupe sensible, réceptif à quelque chose pour lequel il ne manifestait pas d'intérêt ». On tente par le dialogue de toucher la sensibilité de l'interlocuteur pour faire naître la volonté de se rallier à la cause que l'on défend tout en l'informant des gestes sûrs à adopter dans des situations délicates (voir figure 4), comme par exemple descendre de son VTT quand on passe à proximité d'un troupeau de moutons et qu'il y a des chiens de protection ou encore être bien équipé pour faire une randonnée.

La sensibilisation peut se faire directement sur le terrain à l'aide de panneaux explicatifs mais aussi grâce à des agents de terrain comme les gardes, les gardes départementaux, les hydro-guides (EDF) et les Écogardes, qui patrouillent sur les sites naturels sensibles, les sites sportifs et les sites très fréquentés.

Lors de mon stage nous avons assisté à un webinaire sur la communication engageante, présenté par l'Office français de la biodiversité(OFB) qui avait invité le PNR de Préalpes d'Azur (voir figure 5), Cynthia Faure et une professeure en communication, Daphnée Duvernay. Elles sont parties du constat que la sensibilisation n'était pas suffisante pour faire changer les comportements, en se basant sur des chiffres et notamment ceux des jeunes consommateurs de tabac. Ils sont souvent tous très aux courants des risques, mais ne changent pas leur consommation pour autant. C'est de ce constat que la communication engageante s'est développée. Elle a pour but de créer un contexte autour de l'interlocuteur à convaincre qui l'amènera peu à peu là où l'on souhaite l'amener. Cependant cette méthode de communication prend beaucoup de temps et est plus couteuse à mettre en place sur le terrain (agents dédiés) que la sensibilisation.

Les campagnes de sensibilisation sont à destinations des pratiquants libres (non encadrés par des professionnels) et des professionnels. Ces derniers sont aussi des intermédiaires majeurs dans la diffusion d'informations au sujet de leur environnement de travail.

*Figure 6: Campagne de sensibilisation "la Montagne... Respect!" réalisé par les PNR des Bauges et de Chartreuse. Cette campagne fait comprendre aux visiteurs et aux sportifs, qui pratiquent la montagne que c'est un habitat, le lieu de vie des animaux qui pâturent. Les sportifs rentrent dans une « propriété privée », en quelque sorte, ils pénètrent dans le territoire de ces troupeaux, c'est pourquoi ils doivent le respecter. Sources : PNR de Chartreuse.*

**Impliquer les professionnels des sports de nature.**

PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON

*Figure 7: Logo de la Marque de la Fédération des Parcs naturels régionaux "Valeurs Parc". Sources : PNR du Verdon.*

Dans les Parcs naturels régionaux, la marque « Valeurs Parc » (voir figure 7) peut être attribuée à des professionnels de sport de nature, si leur méthode de travail sont respectueuses des espaces qu'ils font découvrir à leurs clients. C'est ce qui a été fait dans le PNR du Vercors, du Verdon et dans d'autres Parcs. Ce label valorise leur image et peut être une référence pour les futurs clients. Cette marque peut être attribuée à des hébergeurs, des agriculteurs, des professionnels de sports de nature, des artisans, etc. Pour l'obtenir, les bénéficiaires doivent s'engager à respecter un cahier des charges précis en faveur de la préservation des patrimoines naturels et culturels du territoire (Mounet, 2007).

Les professionnels sont aussi sollicités dans la réalisation de documents institutionnels qui encadrent leur activité. Les PNR des Bauges et du Vercors ont rédigé des schémas de cohérence (PNR des Bauges) et d'organisation (PNR du Vercors) des sports de nature. Ces schémas ont été construits de manière concertée avec les différents acteurs du territoire dont les professionnels, et traitent de la sécurité des sites, de l'accès, des équipements, etc. (Mounet, 2007).

Dans les Gorges du Verdon les professionnels de l'escalade aidaient, autrefois la Ligue de protection des oiseaux (LPO) à baguer les poussins Vautours Fauves pour le suivi de l'espèce et l'identification de chaque nouveau spécimen. De cette façon les professionnels étaient directement informés de l'évolution de la population du rapace, qui vit dans les falaises. Les professionnels des sports d'eau vive quant à eux réalisaient des comptages d'Apron du Rhône, un poisson protégé qui vit dans le Verdon. Dans les Pyrénées le suivi des Vautours Percnoptères a été réalisé en collaboration avec des parapentistes. La prise en compte de l'environnement est plus importante aujourd'hui et une collaboration peut s'installer, souvent

elle est motivée par la peur des sportifs de voir leur lieu de pratique se restreindre (Mounet et Boudin, 2021).

Le Parc du Verdon organise aussi des formations à destinations des professionnels des sports d'eau-vive afin de leur indiquer le cheminements qu'ils doivent suivre dans le lit du Verdon pour ne pas détruire l'habitat de l'Apron du Rhône (gravières). La formation se déroule en salle, pour la partie théorique et sur le terrain, dans le Verdon pour la partie pratique.

**Limiter la fréquentation des milieux naturels sensibles.**

Certains gestionnaires d'espaces naturels ont choisi, pour limiter les effets négatifs des sports de nature et d'autres activités humaines, de réguler la fréquentation de manière plus ou moins drastique. Cette gestion des flux se fait en fonction des objectifs de conservations de l'espace naturels en question et l'interdiction n'est l'outil à favoriser qu'en en cas de risque majeur pour une espèce en particulier (Mounet, 2008). C'est une solution qui a été mise en place dans d'autre pays, comme par exemple aux États-Unis. Les entrées dans les Parcs sont payantes, ce que limite déjà l'accès, d'autres ne se visitent qu'en bus ou accompagné d'un guide, comme c'est le cas au Népal dans le Parc national de Chitwan. La capacité d'accueil se limite donc aux nombres de place dans les bus et à l'effectif des groupes que les guides peuvent encadrer.

Cette année le Parc national des Calanques expérimente la réservation d'accès à certaines calanques du Parc en haute saison. Les visiteurs qui n'auront pas réservé ne pourront pas accéder à ces calanques. C'est une mesure forte car les conséquences de la fréquentation sont elles aussi très importantes, comme nous l'avons vu précédemment, la différence de fréquentation entre la saison estivale et la saison hivernale provoque une saturation des espaces et des nuisances toujours plus importantes.
Néanmoins une limitation de la fréquentation reste toujours difficile à déterminer compte tenu de la difficulté à mesurer la « capacité de charge biologique » (Mounet et Boudin, 2021).

Les sports de nature et le développement touristique dans les milieux naturels sensibles sont deux éléments difficiles à concilier et à juxtaposer. C'est un paradoxe que de vouloir que l'attractivité touristique se maintienne tous en limitant ses effets négatifs. Ce paradoxe est présent dans le Parc naturel régional du Verdon et mon stage s'inscrit dans une dynamique lancée par le Parc afin d'essayer de trouver un équilibre viable et durable entre la croissance des activités humaines et des sports de nature et la préservation des patrimoines naturels et culturels

# Partie II: L'escalade dans les gorges du Verdon.

Les gorges du Verdon sont connues dans le monde entier pour ces paysages spectaculaire et surtout pour la pratique de l'escalade, mais aussi pour de nombreux autres sports comme la randonnée pédestre, le canyon, les sports d'eau-vive ou encore de vol libre. Ma mission principale est de faire l'état des lieux de la pratique de l'escalade sur le territoire du Parc. Ma deuxième mission est d'apporter mon aide pour la mise en place de la gestion concertée de la pratique et nous allons voir que les deux missions sont devenues complémentaires, en quelque sorte.

## 1) Présentation du territoire et l'arrivée du tourisme et de l'escalade.

### Présentation du territoire.

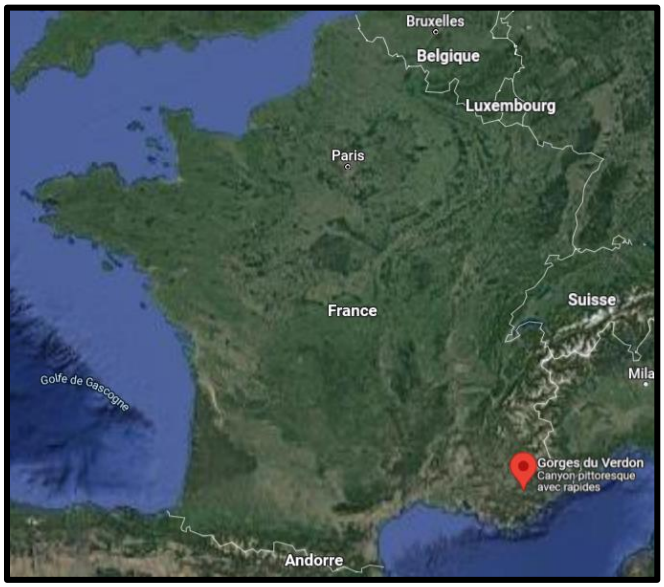


*Figure 8: Localisation des Gorges du Verdon à l'échelle de la France. Sources: Google Maps.*

Les gorges du Verdon se situent dans le Sud-Est de la France dans la Région Sud Provence Alpes Côtes d'Azur et dans le département des Alpes de Haute Provence (04) (voir figure 8). Le Verdon a creusé au fil des millénaires un canyon avec des falaises d'environ 350 mètres de hauteur et profond de 700 mètres environ, par endroits (voir figures 13, 14 et 15). C'est un canyon calcaire qui a la particularité d'avoir un grain de roche très compact et homogène qui est parfait pour l'escalade. Le climat est méditerranéen, il y a peu de précipitations et la végétation qu'on y trouve est habituée aux fortes températures et au climat sec (buis, chênes pubescents, pins, garrigue, hêtres, etc).

Le Verdon est une rivière de 166 km, qui prend sa source sur la commune d'Allos, dans le Parc de Mercantour et qui se jette dans la Durance à Vinon sur Verdon. Il est entrecoupé par 5 barrages hydro-électriques qui forment 5 retenues d'eaux artificielles.

Il y a deux zones de gorges sur le Verdon : les grandes gorges (en rouge foncé sur la carte ci-dessous) (voir figure 9 et 10) , qui se situent en amont du lac de Sainte croix et en aval du Lac de Chaudanne sur les communes de La Palud sur Verdon, Castellane et de Rougon et les basses gorges (en orange sur la carte, au sud du Plateau de Valensole)(voir figure 9 et 11) qui se trouvent en aval du lac de Sainte Croix sur les communes de Baudinard sur Verdon, d'Artignosc sur Verdon, de Saint Laurent du Veron, de Quinson sur Verdon et d'Esparron sur Verdon. Ces deux sites sont des sites Nature 2000 géré par le PNR du Verdon. Nous allons étudier ces zones en portant une attention plus importante aux grandes gorges, car comme le montre cette carte l'attractivité des deux zones n'est pas tout à fait la même et la fréquentation est plus importante dans les grandes gorges.

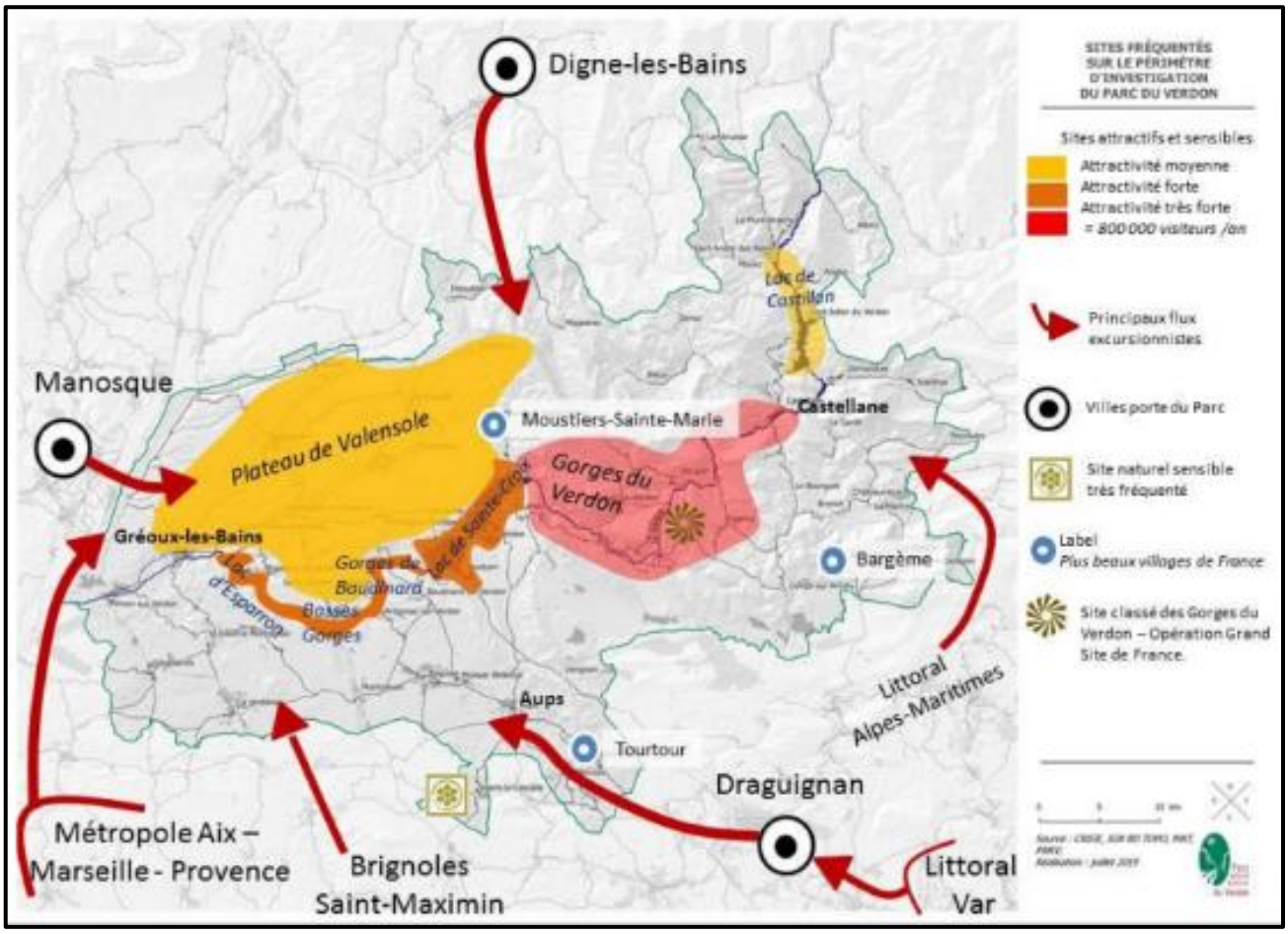


*Figure 9: Cartes de sites fréquentés sur le périmètre d'investigation du Parc du Verdon dans le cadre de la nouvelle charte. Sources: PNR du Verdon-diagnostic de territoire PNRV charte 2008-2020.*

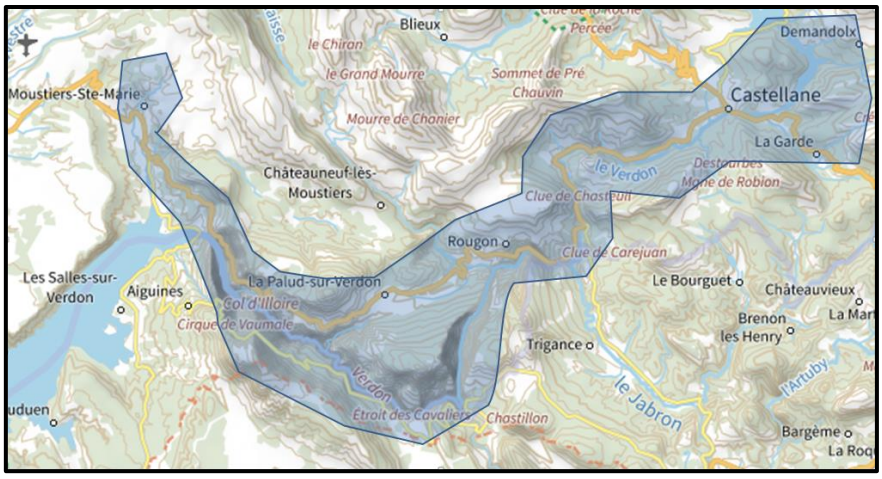


*Figure 10: Secteur des grandes Gorges du Verdon. Sources: PNR du Verdon.*

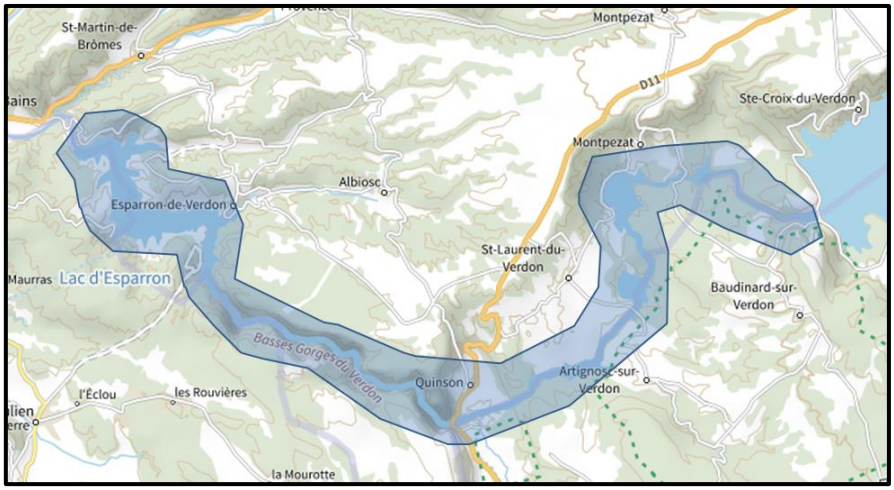


*Figure 11: Secteur des basses Gorges du Verdon. Sources: PNR du Verdon.*

Ces gorges se trouvent dans le territoire du Parc Naturel Régional du Verdon. Le Parc compte 46 communes (voir figure 12) et 30 000 habitants sur deux départements, le Var et les Alpes de Hautes Provence. Le Parc est un syndicat mixte et compte un quarantaine de salariés (nombre qui fluctue l'été avec les saisonniers). La maison du Parc est située à Moustiers Sainte Marie.

Le Parc est présidé par Bernard Clap qui est un élu du territoire. Créé en 1997, le Parc a pour missions d'accompagner les communes adhérentes au Parc sur des projets pouvant toucher de nombreux domaines comme l'eau, les énergies, l'aménagement du territoire, les patrimoines naturels et culturels, sur les sports de nature, l'accueil touristique, l'agriculture, etc (PNR du Verdon, 2022).

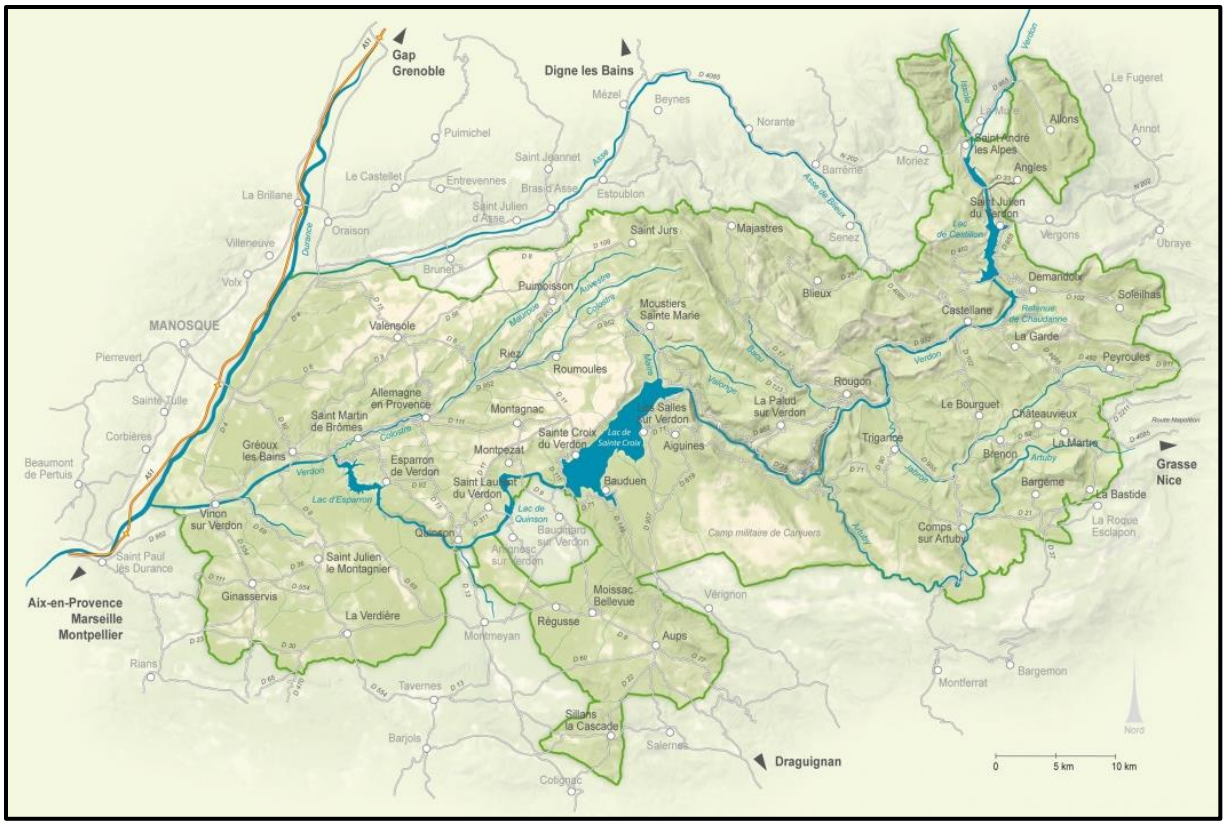


*Figure 12:carte des 46 communes adhérentes du Parc naturel régional du Verdon. Sources: PNR du Verdon.*

*Figure 13: L'entrée des grandes gorges du Verdon au niveau du Point Sublime et du Couloir Samson sur la commune de Rougon. C'est le lieu d'arrivée de sentier de randonnée, des activités d'eau-vive. Sources: Carnet de rando.*

*Figure 14: Les grandes gorges du Verdon au niveau de la barre mythique de l'Escalés, bien connu des grimpeurs, sur la commune de la Palud sur Verdon. La photo est prise depuis la route des crêtes. Sources: Expérience Outdoor.*

C'est un territoire rural et agricole qui subissait une déprise et un exode rural très fort au cours du XXème siècle. Par exemple, en 1968 le village de la Palud ne comptait plus que 141 habitants. En 2019, grâce au développement du tourisme on en comptait 353 à l'année (Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999 puis Insee à partir de 2006).

Cependant les premières traces du tourisme datent du début du siècle dernier. En 1905 l'instituteur de village de Rougon, Isidore Blanc et Alfred-Edouard Martel réalisent une expédition dans le canyon du Verdon. Ils descendent les 15km de gorges en 4 jours, du Point Sublime au Galetas, pour la première fois. Isidore Blanc devient délégué officiel du Touring Club de France qui va aménager certains des points de vue, un refuge et des sentiers tout le long du canyon dans les années 1920-1930 (VerdonXP, 2020). Ce tourisme est réservé aux personnes aisées qui ont les moyens de s'offrir des vacances.

*Figure 15:La sortie des grandes gorges du Verdon au niveau de pont du Galetas et du Lac de Sainte Croix, sur la commune de la Palud sur Verdon. Sources: VerdonTourisme.*

Mais avec l'arrivée des congés payés et celle des grimpeurs dans le Verdon, le territoire va radicalement changer.

Dans les années 1970 les premiers grimpeurs sont arrivés dans le Verdon. Ils furent conquis par la qualité du rocher et par le côté vierge du lieu. Le premier topo-guide qui présente des voies dans le Verdon, « Escalades de pré-alpes du Sud » a été édité en 1979. Mais ce qui va permettre aux gorges du Verdon d'obtenir une renommée mondiale est l'arrivée de grimpeurs de haut niveau et connus tel que Patrick Edlinger. Il a été la vedette de deux documentaires dont un, « Opéra Vertical» qui fut tourné sur les falaises des gorges. Cette « promotion », pas vraiment volontaire, pour le territoire attira énormément de visiteurs et de grimpeurs qui commencèrent à s'installer sur le territoire et dans des petits villages comme la Palud sur Verdon. Ainsi une nouvelle activité se développa ; des professionnels de l'escalade proposaient aux visiteurs de les emmener grimper sur ces falaises devenues mythiques. Les habitants se mirent peu à peu à grimper et plusieurs club d'escalade (Lei Lagramusas, le club de Quinson) furent créer. Avec l'escalade, le canyonisme et les activités d'eau-vive se sont développées. Les différentes retenues créées par les barrages (la retenue du barrage du Lac de Saint Croix fut mise en eau en 1974) sont aussi devenues des espaces de loisirs nautiques et de baignade, ce qui a ajouté une plus-value au territoire, même si les habitants n'étaient pas toujours favorables à l'implantation de ces infrastructures hydro-électriques. Les collectivités territoriales, à cette époque, deviennent des partenaires à part entière dans le développement des sports de nature et du tourisme sportif (Bourdeau, 1995) en témoigne la création du PNR du Verdon en 1997.

**Les grandes gorges du Verdon : un site classé et en Opération Grand Site de France.**

C'est avec cette dynamique de développement touristique importante que l'État Français a décidé de classer ce patrimoine naturel exceptionnel en 1990. Dix-neuf ans plus tard, en 2009 le site des grandes gorges a intégré une démarche d'opération *Grand Site de France* (OGS) (voir figure 16). Cette stratégie permet de mettre, en partie, en concurrence la France avec l'international, tout en préservant les richesses naturelles et patrimoniales (Ruiz, 2014) du réseau des Grand Sites de France. Ces actions ont pour but de préserver le site des grandes gorges mais pas que. Voici les actions phares menées par le PNR du Verdon dans le cadre de l'OGS : « Face aux problèmes de gestion et aux impacts engendrés par leur fréquentation (environ un million de visiteurs annuels), il est devenu nécessaire de garantir une qualité d'accueil à la hauteur de la notoriété du site. […]Le projet inscrit au cœur de la stratégie touristique 2015-2020 du Parc (« Voir le Verdon en grand » de l'Espace Valléen) prévoit des actions d'aménagement afin de valoriser et préserver les sites en

*Figure 16: Logo des Grand Site de France. Sources: Armor navigation.*

contribuant à l'amélioration de l'accueil. […]Cette évolution a permis de porter plusieurs maîtrises d'ouvrage important. A ce jour les opérations prévues et engagées sont :

-L'aménagement des belvédères du canyon, notamment leur requalification paysagère et l'amélioration de l'accueil du Point-Sublime (stationnement, cheminements, signalétique, bâtiment d'accueil).

-Des aménagements des sites d'embarquement/débarquement pour les activités d'eau vive.

-La production et la mise en place d'équipements d'interprétation du patrimoine organisés selon un schéma d'interprétation.

-L'amélioration des solutions de mobilité pour fluidifier les déplacements et réduire l'emprise de la voiture (définition du plan de déplacement du Grand site en 2017-2018, décliner à partir du schéma de mobilité touristique, avec notamment le renforcement de la ligne LER 27 (autour de laquelle se réorganise la navette Blanc-Martel)

Cette action présente plusieurs points forts: l'obtention du label Grand Site de France est une ambition partagée par les 7 communes du site et l'avènement des intercommunalités ainsi que l'organisation de la destination touristique *Grand Verdon* permettent de partager cette ambition au-delà du périmètre du site classé. Dans ce contexte et de par la forte notoriété des Gorges, la prise en compte collective des enjeux de préservation, de gestion et de valorisation peut servir d'exemple pour d'autres sites fréquentés. A ce titre, les Gorges sont considérées comme un bien commun pour lequel le Parc est garant de la vision globale.» (Évaluation de la charte 2008-2020 du PNR du Verdon).

Ces opérations de préservation et de valorisation intègrent les sports de nature dans leur stratégie à hauteur des besoins d'aménagements pour chaque pratique (exemple des aires de débarquements et d'embarquements). L'escalade n'est pas un sport qui nécessite des aménagements majeurs. Les cheminements d'accès aux secteurs d'escalade et les stationnements sont eux aussi réfléchis pour améliorer l'accueil des grimpeurs.

**Une très forte économie présentielle sur le territoire et peu du tourisme d'inter-saison.**

Le développement touristique s'est majoritairement basé sur les activités estivales ; la baignade, des activités nautiques et d'eau-vive ne se font pas l'hiver. Ce phénomène a créé une très forte économie présentielle dans certaines communes. L'économie présentielle c'est « l'économie de proximité basée sur la production de biens et de services pour les personnes présentes dans un territoire donné, qu'elles soient résidentes ou non, ce qui inclut les populations temporaires comme les touristes. » (Géoconfluences, 2022). Elle s'oppose à l'économie résidentielle qui « peut être définie comme l'ensemble des activités économiques majoritairement destinées à satisfaire les besoins des populations résidant sur un territoire. » (Sénat, 2007). Ainsi en basse saison beaucoup de services sont fermés et les habitants se retrouvent à devoir faire beaucoup plus de déplacement pour se nourrir ou avoir accès aux soins par exemple. Dans le village de Moustiers Saint Marie, qui comptait 693 habitants en

2015, cet hiver il n'y avait pas de boulangerie ouverte, elle a fermé en octobre et ré-ouvert en avril. La fréquentation est très forte en été et il y a peu de tourisme d'inter-saison.

Néanmoins, il y a une activité qui peut se pratiquer toute l'année dans le Verdon, car le climat reste plutôt doux et c'est l'escalade. Les touristes que l'on voit toute l'année sont souvent des grimpeurs. En effet les meilleures saisons pour grimper sont l'automne et le printemps. Cette petite fréquentation permet de conserver certains services sur une plus grande période de l'année que seulement en juillet et août, ce qui est également bénéfique pour les habitants.

# 2) La pression exercée par les activités de pleine nature sur les milieux naturels sensibles.

**Un stress potentiellement fort pour les espèces sensibles.**

Il est estimé que cette augmentation brutale de la fréquentation, de l'hiver à l'été doit avoir un impact sur les espèces sensibles du territoire. Néanmoins, comme nous l'avons vu précédemment il est difficile de mesurer les impacts des sports de nature sur les milieux sensibles. La période où la fréquentation est la plus forte s'étant d'avril à octobre et elle monte crescendo jusqu'au 15 août puis redescend decrescendo jusqu'à fin octobre. Pour de nombreuses espèces, les petits naissent et les œufs sont pondus à la sortie de l'hiver et au printemps. Les poussins des Vautours Fauves, par exemple, grandissent et fréquentent leur nid d'avril à août, pile qu'en la fréquentation se met  a augmenté dans les grandes gorges. Ce stress doit être perçu dans tous les milieux naturels du Parc, dans les rivières, aux abords de lacs, dans les alpages et pas seulement sur les falaises.

**Les outils réglementaires pour la protection de la biodiversité sur le territoire du PNR du Verdon.**

Des réglementations existent pour limiter les nuisances et les dérangements sur les écosystèmes sensibles. Ici nous n'allons pas parler uniquement de l'escalade, mais de tout ce qui a été mis en place comme réglementation stricte pour limiter l'impact des sports de nature et des activités humaines sur le territoire du PNR du Verdon.

La rivière du Verdon est, dans les grandes gorges, la frontière entre les départements du Var et des Alpes de Haute Provence. Ainsi les deux préfectures se sont accordées pour mettre en place un arrêté inter-préfectoral de protection de biotope (AIPPB) dans le lit du Verdon. Cette zone est gérée en partie par Anne Ferment, animatrice Natura 2000 au PNR du Verdon. Cet

*Figure 17: Panneau d'information sur la zone de l'AIPPB de l'arpon du Rhône dans le Verdon. Rappel des interdictions d'usages dans cette zone. Sources: Natura 2000 gorges du Verdon, 2012.*

arrêté a pour but de protéger l'Apron du Rhône (voir figure 17). Ce poisson est très sensible aux dérangements humains. Notamment aux piétinements dans le lit de la rivière, qui détruisent les gravières dans lesquelles il trouve sa nourriture et pond ses œufs. C'est aussi un poisson qui se camoufle, ainsi il est difficile de l'apercevoir et comme il a confiance en sont camouflage il ne va pas forcément fuir lorsque il y a un danger. Pour les sports d'eau-vive comme l'aqua-randonnée, des cheminements dans le lit de la rivière et des zones obligatoire de passage à sec sont matérialisées par des panneaux afin de ne pas endommager les zones les plus sensibles. Un autre arrêté préfectoral qui limite le nombre de personnes faisant des activités d'eau-vives dans le Verdon dans une journée et qui stipule que chaque groupe encadré doit partir toute les 10 min. Ce dernier n'est aujourd'hui pas respecté et les départs se font en moyenne toutes les 5 minutes.

*Figure 18: Panneau d'information sur la grotte d'Esparon protégée par un APPB pour la nidification des chauves-souris. Rappel des interdictions d'usage à cet endroit. Souces: PNR du Verdon.*

Une grotte dans les basses gorges du Verdon, sur a commune d'Esparon, est protégée par un arrêté préfectoral de protection de biotope (voir figure 18). Ce dernier protège un gîte de reproduction de chauve-souris. La grotte est au bord du Verdon et l'été il y a énormément de d'embarcations de loisirs (canoés, paddle) qui passe à l'entrée de la grotte. Cette dernière est protégée par une grille et des bouées qui gardent à distance les curieux.

Il y aussi, sur le territoire du PNR la Réserve naturelle régionale de Saint Maurin. Elle est gérée par Anne Ferment, le Conservatoire d'espace naturel PACA et la commune de la Palud sur Verdon, sur laquelle elle se trouve. Elle a une superficie de 24,75 hectares et a été classée réserve en 2009. C'est un milieu extrêmement fragile car il est composé de concrétion de tufs. Le tuf est une roche calcaires très friables et donc très fragiles. Dans la réserve, le tuf a formé des grottes, dans lesquels niches des chauves-souris et de grandes cascades (voir figure 19). Le camping sauvage et les bivouacs, les feux sont interdits, tout comme sortir des sentiers, prélever de la flore ou des

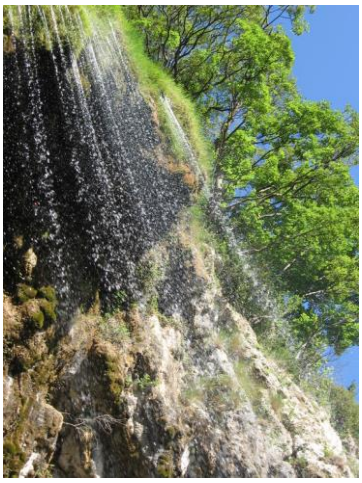

*Figure19: La réserve naturelle régionale de Saint Maurin et une de ces nombreuses cascades. Sources: VerdonTourisme.*

roches, les drones ainsi que l'escalade. C'est un écrin préservé au milieu des gorges que l'on conseille de visiter accompagné d'un guide agréé.

Ces outils réglementaires sont un des moyens pour limiter les effets négatifs d'une forte fréquentation dans les gorges du Verdon. L'interdiction est ici employée car les enjeux de protection sont forts et ne peuvent pas être ignorés. Cependant il n'est pas toujours necessaire d'interdire. On peut aussi laisser le choix aux sportifs de limiter leur impact par eux même en les aiguillant sur les comportements à adopter.

# 3) Les actions menées par le Parc à destination des grimpeurs.

Depuis sa création le PNR du Verdon a mis en place des actions à destination des grimpeurs afin de les sensibiliser à la faune et la flore des milieux rupestres. Dans ces milieux des espèces vivent parfois dans des conditions difficiles (verticalité, peu d'eau). Une autre difficulté vient s'ajouter ; la présence des grimpeurs.

**Les actions menées par le PNR.**

Un des premiers outils fut l'élaboration en 2005, en collaboration avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et le club d'escalade *Lei Lagramusas* de La Palud sur Verdon, d'une liste des voies d'escalades sensibles (voir figure 20) pour la nidification du Vautour Fauve, réintroduit dans les gorges en 1999 et pour celle du Faucon Pélerin. Il y a plus de 250 secteurs d'escalade sur le territoire du Parc et plus de 600 voies, ce qui est beaucoup. Ces rapaces nichent dans les parois et parfois font leur nid à proximité des voies d'escalade. Ces voies deviennent donc des voies sensibles qui entrent dans la liste, mise à jour chaque année car les rapaces n'investissent pas les mêmes nids d'année en année. Sylvain Henriquet, qui est chargé de faire le suivi des rapaces, repère les nids occupés avant les vacances de Pâques et publis cette liste sur le site internet de la LPO PACA. Ainsi, elle peut être consultée par tout le monde et surtout par les grimpeurs . On retrouve sur cette liste les noms des secteurs d'escalade que l'on peut retrouver dans les topos-guides du Verdon, les noms des différentes

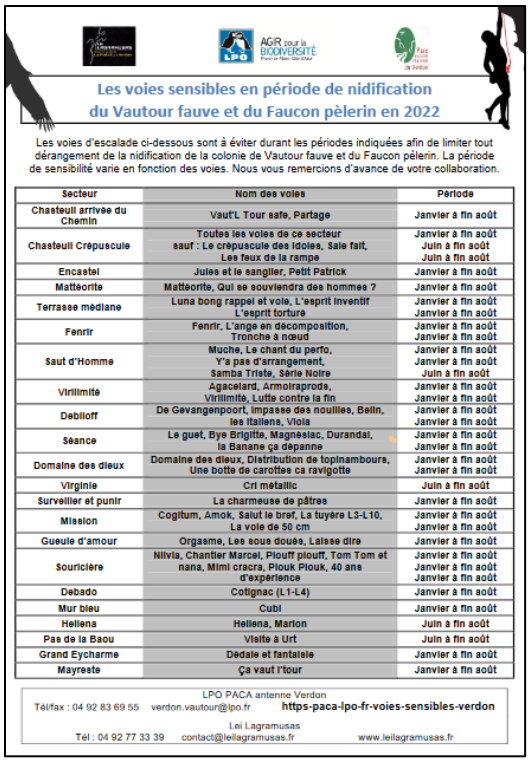

Les voies sensibles en période de nidification du Vautour fauve et du Faucon pèlerin en 2022

Les voies d'escalade ci-dessous sont à éviter durant les périodes indiquées afin de limiter tout dérangement de la nidification de la colonie de Vautour fauve et du Faucon pèlerin. La période de sensibilité varie en fonction des voies. Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

| Secteur | Nom des voies | Période |
|---|---|---|
| Chasteuil arrivée du Chemin | Vaut'L Tour safe, Partage | Janvier à fin août |
| Chasteuil Crépuscule | Toutes les voies de ce secteur sauf : Le crépuscule des idoles, Sale fait, Les feux de la rampe | Janvier à fin août<br>Juin à fin août<br>Juin à fin août |
| Encastel | Jules et le sanglier, Petit Patrick | Janvier à fin août |
| Matteorite | Matteorite, Qui se souviendra des hommes ? | Janvier à fin août |
| Terrasse médiane | Luna bong rappel et voie, L'esprit inventif<br>L'esprit torturé | Janvier à fin août<br>Janvier à fin août |
| Fenrir | Fenrir, L'ange en décomposition,<br>Tronche à nœud | Janvier à fin août<br>Janvier à fin août |
| Saut d'Homme | Muche, Le chant du perfo,<br>Y'a pas d'arrangement,<br>Samba Triste, Série Noire | Janvier à fin août<br>Janvier à fin août<br>Juin à fin août |
| Virilimité | Agacelard, Armoiraprods,<br>Virilimité, Lutte contre la fin | Janvier à fin août<br>Janvier à fin août |
| Debiloff | De Gevangenpoort, Impasse des nouilles, Belin,<br>les italiens, Viola | Janvier à fin août<br>Janvier à fin août |
| Séance | Le guet, Bye Brigitte, Magnésiac, Durandal,<br>la Banane ça dépanne | Janvier à fin août<br>Janvier à fin août |
| Domaine des dieux | Domaine des dieux, Distribution de topinambours,<br>Une botte de carottes ca ravigotte | Janvier à fin août<br>Janvier à fin août |
| Virginie | Cri métallic | Juin à fin août |
| Surveiller et punir | La charmeuse de pâtres | Janvier à fin août |
| Mission | Cogitum, Amok, Salut le bref, La tuyère L3-L10,<br>La voie de 50 cm | Janvier à fin août<br>Janvier à fin août |
| Gueule d'amour | Orgasme, Les sous doués, Laisse dire | Janvier à fin août |
| Souricière | Nilvia, Chantier Marcel, Plouff plouff, Tom Tom et nana, Mimi cracra, Plouk Plouk, 40 ans d'expérience | Janvier à fin août<br>Janvier à fin août<br>Janvier à fin août |
| Debado | Cotignac (L1-L4) | Janvier à fin août |
| Mur bleu | Cubi | Janvier à fin août |
| Hellena | Hellena, Marion | Juin à fin août |
| Pas de la Baou | Visite à Urt | Juin à fin août |
| Grand Eycharme | Dédale et fantaisie | Janvier à fin août |
| Mayreste | Ça vaut l'tour | Janvier à fin août |

LPO PACA antenne Verdon
Tél/fax : 04 92 83 69 55 verdon.vautour@lpo.fr https-paca-lpo-fr-voies-sensibles-verdon
Lei Lagramusas
Tél : 04 92 77 33 39 contact@leilagramusas.fr www.leilagramusas.fr

*Figure 20: Liste des voies d'escalade sensibles dans les Gorges du Verdon pour le vautour fauve et le faucon pélerin 2022. Sources: LPO PACA, 2022.*

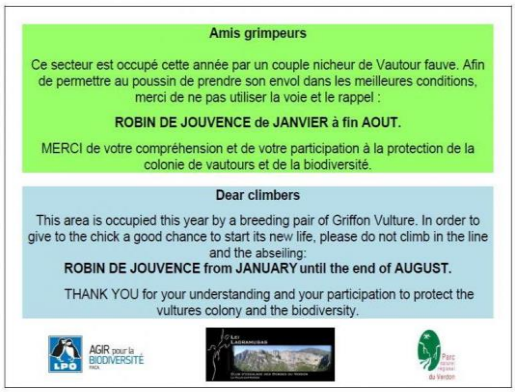

**Amis grimpeurs**

Ce secteur est occupé cette année par un couple nicheur de Vautour fauve. Afin de permettre au poussin de prendre son envol dans les meilleures conditions, merci de ne pas utiliser la voie et le rappel :

**ROBIN DE JOUVENCE de JANVIER à fin AOUT.**

MERCI de votre compréhension et de votre participation à la protection de la colonie de vautours et de la biodiversité.

**Dear climbers**

This area is occupied this year by a breeding pair of Griffon Vulture. In order to give to the chick a good chance to start its new life, please do not climb in the line and the abseiling:

**ROBIN DE JOUVENCE from JANUARY until the end of AUGUST.**

THANK YOU for your understanding and your participation to protect the vultures colony and the biodiversity.

*Figure 21: Affichette de signalisation d'une voie d'escalade sensibles dans les gorges du Verdon que l'on trouver en haut des rappels ou au pied des voies. Sources: PNR Verdon.*

voies par secteur et la période de sensibilité pendant laquelle il est déconseillé d'emprunter ces itinéraires (voir figure 20). En plus de cette liste, consultable en amont, il y a sur le terrain des affichettes (voir figure 21) qui rappellent que ces voies sont sensibles. Elles sont situées en haut des rappels (dans certains secteurs des gorges il faut descendre en rappel dans le canyon, arriver en bas de la voie puis remonter en grimpant), au pied de falaises et sur les relais. Le risque pour les oiseaux serait que le passage d'un grimpeur dérange les parents et qu'ils abandonnent l'œuf ou le petit trop longtemps et le laisse dans le froid. Cela pourrait vite conduire à un échec de nidification.

Il a été décidé de ne pas interdire l'accès à ces voies mais de les déconseiller fortement afin de laisser le choix aux grimpeurs de potentiellement déranger les rapaces ou non. Depuis 2005 le nombre de voies sensibles augmentent chaque année car la population de vautour fauve augmente. Les grimpeurs locaux ne sont pas tous favorables face à cette mesure, craignant que l'accès à leur espace de pratique leur soit interdit. Ainsi il est plus simple que les voies sensibles soient seulement déconseillées plutôt qu'interdite. De plus la population de vautours fauve continue à grandir depuis la première publication de cette liste.

Ces voies sensibles ont été matérialisées sur un outil numérique interactif et à destination des professionnels de l'escalade (voir figure 22). Il fut créé en 2007 mais il n'est aujourd'hui plus utilisable car les Système d'Information Territorial (SIT) du Parc a changé. Sa conception s'est faîte en collaboration avec les grimpeurs et les équipeurs de la Palud sur Verdon. Il était possible de voir sur cet outil le linéaire des voies d'escalade qui apparaissent d'une couleur différente suivant leur sensibilité, qui peut changer d'année en année. Les professionnels ne se sont pas emparés de l'outil, il n'a donc pas perduré et n'est plus exploitable aujourd'hui. Cela témoigne aussi du léger refus de certains grimpeurs de se voir imposer cette mesure sur leur espace de travail.

La LPO et le club Lei Lagramusas de la Palud sur Verdon a, à une époque, réalisé des sorties avec les jeunes licenciés du club pour les sensibiliser à la faune rupestre. Des séances

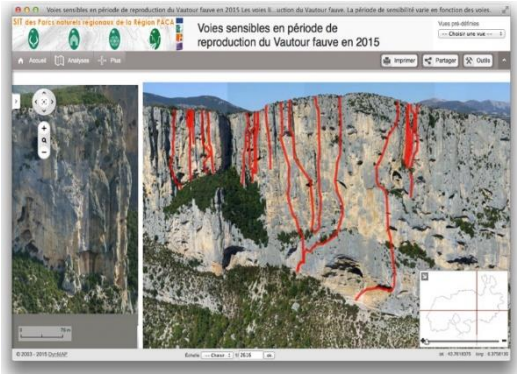


*Figure 22: Outil numérique des voies d'escalades sensibles dans les gorges du Verdon. Il était consultable sur le Système d'Information Territorial du Parc du Verdon. Sources. PNR du Verdon.*

d'observations des rapaces en falaise ont eu lieu et avait du succès. Les jeunes grimpeurs s'étaient aussi chargés d'afficher la liste des voies sensibles dans le village.

Les falaises des gorges du Verdon sont connues pour être habitat des Vautours Fauves mais aussi de nombreuses autres espèces d'oiseaux tous aussi sensibles au dérangement causé par l'humain, voir même plus sensible comme le Crave à Bec Rouge, le Vautour Percnoptère, le Vautour Moine, le Faucon Pèlerin, le Hibou Grand-Duc et même le Gypaète Barbu qui passe mais qui ne niche pas dans les gorges. Il y aussi des chauves-souris comme le Petit Rhinolophe ou le Murin de Capaccini, des petits reptiles et insectes.

*Figure 23: la Doradille du Verdon est une fougère endémique des gorges du Vedon. Elle pousse dans les alaises et dans les grottes et est protégée. Sources: INPN.*

Des inventaires botaniques ont été réalisés en 2005 et en 2022 sur des sites d'escalade autour de La Palud sur Verdon. Il y a de nombreuses espèces végétales qui sont d'intérêt communautaire. Les botanistes du Conservatoire botanique national alpin (CBNA) et les départements ont travaillé en collaboration avec les grimpeurs. C'est aussi un exemple d'échange entre naturalistes et pratiquants qui sont intéressants et pertinents pour les deux contreparties. La flore des gorges est très emblématique, la Doradille du Verdon (voir figure 23), qui est endémique et protégée pousse sur les falaises. Les autres espèces végétales les plus emblématiques sont la Raiponce du Villard, la Sabline du Verdon et le Genévrier de Phénicie.

Dans les topos-guide d'escalade, édités récemment (2021 pour « Verdon Inté'graal » et 2022 pour « Le Verdon 2022) sur les grandes gorges du Verdon, on trouve un petit texte rédigé par le Parc à la demande des éditeurs des topos. Dans les topos précédant le Parc n'était pas mentionné et la biodiversité des falaises était très brièvement évoquée. Cette évolution montre que la prise en compte de la biodiversité et de sa sensibilité commence à s'inscrire dans les habitudes des grimpeurs.

**Les animosités entre le PNR du Verdon et les grimpeurs.**

De par mon expérience personnelle de grimpeuse et d'habitante du territoire du Parc et plus précisément de la Palud sur Verdon, j'ai toujours entendu les discours que tenaient les grimpeurs concernant la protection de la biodiversité et les réglementations imposées par les

instituions. Comme nous l'avons évoqué précédemment, le dialogue entre les grimpeurs et les collectivités territoriales n'est pas très fluide. Il n'y a pas de réelle tension mais le dialogue n'est pas simple. J'ai pu remarquer que cette légère méfiance et tension venait principalement d'un manque d'information, surtout concernant les Vautours qui sont « surprotégés » selon certains habitants ; « on veut pas que les gorges deviennent un poulailler non plus, haha ! » d'un habitant et grimpeur de La Palud. Les Vautours Fauves ont accès à un charnier qui se situe tout proche des grandes gorges, dans lequel la LPO dépose des carcasses d'animaux d'élevage et dont les éleveurs veulent se débarrasser. Ils n'ont pas le droit, dans le département du 04, de déposer leur animaux morts à d'autres endroits que sur des placettes d'équarrissage qui sont peu nombreuses. Ainsi les locaux pensent que les vautours sont nourris mais ce n'est pas le cas, leur nourriture est simplement « livrée à domicile » car il est interdit de laisser des carcasses d'élevage ailleurs que dans des charniers ou sur des placettes. Sans cette interdiction les Vautours iraient manger les carcasses directement sur le lieu de décès de l'animal. C'est ce type d'information qui manque aux habitants et aux grimpeurs pour comprendre que les Vautours ont, certes été réintroduits mais ne vont pas coloniser toutes les gorges sans limite. De plus il y a peu de communication sur l'évolution réelle de la population, tout le monde dit au village qu'il y en trop mais ce n'est pas forcément l'avis de la LPO.

Dans d'autres milieux naturels sensibles comme le Parc national des Calanques, une réglementation stricte sur l'équipement de nouvelles voies a été mise en place avec un plan de gestion. Ainsi toutes les voies et les secteurs qui ne sont pas soumis à une autorisation d'équipement sont automatiquement déséquipés, pour des questions de responsabilité et d'accès au foncier, souvent privé. Ainsi il y a d'importantes tensions entre les pratiquants d'escalade et le Parc national. Dans le PNR du Verdon, sur les plus de 250 secteurs, seulement deux sont inscrits au PDESI et sont autorisés, de ce fait tous les autres sont en « équipement sauvage » (sans autorisation des propriétaires ou autres). Certains grimpeurs du territoire ne souhaitent pas que ces secteurs en équipement sauvage subissent le même sort que ceux des Calanques. C'est pourquoi une méfiance des institutions tels que le PNR du Verdon a émergée ; « ils vont pas nous interdire de grimper quand même haha ! » d'une jeune habitante et grimpeuse de la Palud sur Verdon.

Pour souligner cette méfiance, qui est née aussi de conflits plus violents au sujet des nouveaux aménagements réalisés par le Parc au Point Sublime dans le cadre de l'OGS, les professionnels des activités d'eau-vive, qui ont dut respecter un arrêté préfectorale qu'ils ne respectaient pas depuis des années, s'en sont pris au Parc en publiant sur les réseaux sociaux une pétition contre la nouvelle charte du Parc qui est en cours d'écriture ; « Non à la confiscation du Verdon par le Parc et OUI à la concertation ». Cette pétition était à destination des habitants du territoire du Parc et a obtenu 1200 signatures sur les 30 000 habitants du Parc. Le souci environnemental est souvent perçu comme une contrainte par les professionnels depuis longtemps d'autant plus que les milieux naturels sont leur « fonds de commerce » (Mounet, 2007).

Néanmoins, les tensions entre le Parc et les grimpeurs sont plutôt moins fortes qu'avec d'autres interlocuteurs. Ainsi, le PNR agit toujours pour faciliter davantage la communication et l'entente. C'est dans ce cadre que j'ai été prise en stage.

**Les missions effectuées depuis le début du stage.**

Le Parc agit pour limiter l'impact des activités humaines sur les milieux naturels sensibles. Il œuvre pour la préservation des milieux, pour sensibiliser les pratiquants et essayer de favoriser le dialogue entre les pratiquants, les naturalistes, les gestionnaires et les propriétaires.

Dans ce contexte, ma tutrice professionnelle Odile Guillard, qui est chargé de mission sports de nature en lien avec le pôle Développement et Anne Ferment animatrice Natura 2000 en lien avec le pôle Patrimoines Naturels au Parc ont rédigé une liste de missions à effectuer pendant les 6 mois de stage :

1. « Actualiser les données relatives à la pratique :
    a. Répertorier les sites et les voies sur la base des topoguides existants (ouvrages et sites internet)
    b. Compiler les données existantes : études, base de données existantes
    c. Créer une base de données et une cartographie concernant la pratique de l'escalade
    d. Croiser ces données avec les enjeux flore et faune connus et les enjeux fonciers
2. Construire une base de données des acteurs concernés par la pratique et les actions de sensibilisation du public grimpeur

Pour une durée de stage de 6 mois, il.elle sera chargé.e en outre de :

3. Rechercher des expériences de gestion concertée de l'escalade sur le territoire français et à l'étranger (enquêtes)
4. Participer à l'élaboration un cahier des charges pour l'élaboration d'un support de sensibilisation des pratiquants à la biodiversité des falaises
5. Participer éventuellement au déploiement de l'outil Biodiv'Sports avec la LPO PACA (si elle obtient les financements attendus)
6. Rechercher des archives sur l'escalade dans le cadre du projet Route des Crêtes
7. Participer aux conférences-débats en lien avec la pratique de l'escalade et la pérservation de la biodiversité en Région
8. Selon l'intérêt du stagiaire, participer à d'autres actions en matière de sports de nature sur le territoire »

La priorité identifiée par Odile Guillard et Anne Ferment était l'état des lieux de la pratique. Je me suis donc attelée à cette tâche le plus rapidement possible. Nous avons discuté de la forme que cet état les lieux pouvait avoir et nous avons pensé qu'une carte en 3 dimensions de l'ensemble des secteurs du PNR du Verdon serait un bon outil de visualisation et de communication. Sur cette carte on trouve donc une grande partie les secteurs d'escalades équipés sur le territoire du Parc. J'ai réalisé cet inventaire à partir des différents topos-guides du Verdon, le plus ancien datait des années 1990 (topo d'Aiguines) et plus récents de 2022, de mes connaissances personnelles et de celles de mes amis grimpeurs et de mes proches. J'ai recensé ces secteurs sur une base de données Excel et je les ai matérialisés à l'aide de Google Earth (voir Annexe 1). La carte 3D des gorges du Verdon sur Google Earth est de très bonne qualité et il y a un outil qui permet de tracer des polygones en 3D. La couche, qui est toujours en cours de réalisation (car certains secteurs ne figurent pas sur les topos, je dois donc aller vérifier sur le terrain si les secteurs sont équipés et cela prend du temps) peut être exportée en format klm et visualisée en 3D sur QGIS à l'aide d'une extension *Qgis2threejs.* Idéalement, cette carte sera placée sur le SIT du Parc, dans un premier temps en 2 dimensions car le SIT n'a pas la fonctionnalité 3D puis plus tard en 3D. Sur QGIS, il faudra ensuite croiser chaque secteur d'escalade avec des données naturalistes pour savoir quelles espèces il est possible de trouver sur les différents secteurs identifiés (quels oiseaux niches, quelles plantent poussent). Ces données sont en cours de traitement, nous commençons à les rassembler et ce n'est pas facile car les propriétaires des données (LPO, CBNA, OFB) sont parfois réticents à l'idée de transmettre des données potentiellement sensibles, de peur que des curieux ailles voir les nids et dérange les oiseaux rupestres. Nous allons également faire apparaître sur la carte toutes les falaises du territoire, même celles qui ne sont pas équipées. Ainsi, si un équipeur souhaite ouvrir une nouvelle voie équipée sur une falaise, nous sauront directement quels enjeux sont présents à cet endroit et l'équipeur pourra en être informé et potentiellement changer de lieu. Les voies sensibles évoquées précédemment seront aussi intégrées à cette carte. Dans un premier temps, elle restera interne au Parc et à ces partenaires, notamment pour que les données sensibles ne soient pas accessible au grand public. Mais il serait bien, à terme, qu'elle devienne un outil de discussion et de concertation entre les pratiquants, les gestionnaires, les propriétaires et les naturalistes. Elle va certainement le devenir avec le déploiement d'un outil un peu similaire.

Cet outil c'est *Biodiv'Sports*. La LPO l'a développé en collaboration avec les Parcs naturels régionaux. Il a été déployé dans la Région Auvergne Rhône Alpes principalement et récemment dans d'autres territoires en France. La LPO souhaite que cet outil se développe à l'échelle nationale et en ce moment le déploiement se fait en Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur. *Biodiv'Sports* est une base de données (voir figure 24) dans laquelle les gestionnaires d'espaces naturels privés et publics et les associations naturalistes, après s'être concerté avec les pratiquants de sports de nature, ajoutent les zones de sensibilités spécifique à chaque espèce. Chaque zone de sensibilité, qui correspond à une espèce, est accompagnée d'une fiche espèce, qui détaille les spécifiés et la période de forte sensibilité (nidification par

exemple) de cette dernière (pour l'instant les zones informent sur la faune terrestre mais nous aimerions que la base recense aussi la flore et la faune aquatique). Ces zones sont ensuite diffusées sur des plateformes web qui regroupent des informations sur les itinéraires de sport de nature comme *Camp to Camp, Géotrek* ou encore *VisioRando* (voir Annexe 2). Ces zones seront aussi accessibles sur le site de Biodiv'Sports où se trouve la carte de toutes les zones de sensibilités de France. L'outil concerne, pour l'instant la randonnée, l'escalade, le vol libre, la spéléologie et les activités nautiques. L'information naturaliste vient vers le pratiquant, il n'est pas obligé d'aller chercher cette information, elles viennent à lui et concerne exactement l'endroit sur lequel il souhaitait grimper ou randonner. C'est un moyen de sensibilisation moderne et innovant.

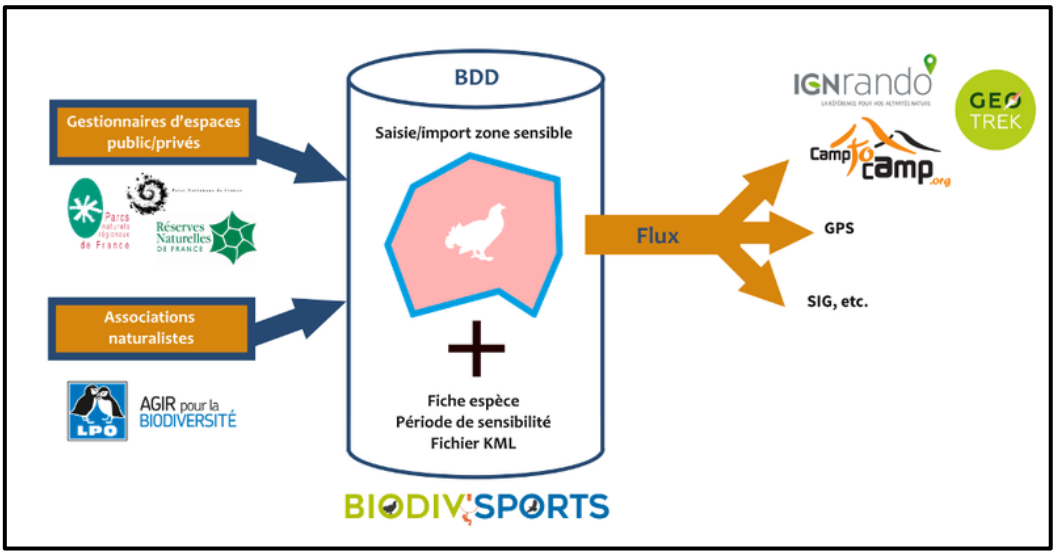


*Figure 24: Schéma explicatif du fonctionnement de l'outil numérique Biodiv'Sports qui est cours de déploiement sur le territoire du Parc du Verdon. Sources : Biodiv'Sports.fr, 2022.*

Avant mon arrivée au Parc, les premières réunions regroupant Anne Ferment, Odile Guillard, les agents de la LPO et les départements du Var et des Alpes de Haute Provence avaient eu lieu. Après mon arrivée nous avons continué à nous concerté dans le but d'organiser deux réunions d'informations et de composer des cellules de concertation avec les acteurs de sports de nature du territoire pour pouvoir commencer à définir les zones de sensibilités. Nous avons d'abord choisi de nous concentrer sur l'escalade et la randonnée pédestre. C'est deux réunions sont désormais passées, nous avions invité de nombreux acteurs (départements, naturalistes, FFME, FFRP, les communautés de communes, etc) mais peu de personne sont venues aux réunions. Les cellules de concertation auront lieu fin septembre, nous auront le temps d'ici là de recruter davantage de participants. Ceux qui se sont inscrits ont l'air plutôt motivé. C'est lors de ces cellules de concertation que la carte des secteurs d'escalade équipés pourra être une base de discussion afin de délimiter les zones de sensibilités. La concertation, ici est primordiale car elle permet d'instaurer un dialogue entre les différents acteurs sportifs et naturalistes et elle permet de valider des informations qui seront diffusées publiquement.

J'ai eu pour mission de diffuser au maximum la liste des voies d'escalade sensibles de 2022. Pour cela je me suis basée sur une base de données créé par Odile Guillard puis je l'ai

retranscrite sur Excel et l'ai alimenté avec de nouvelles catégories d'acteurs, qui peuvent la diffuser pour informer un maximum de pratiquants en amont de leur sorties. Le Parc avait réalisé une évaluation de ce dispositif afin d'affirmer son utilité. Il a été conclu que les grimpeurs, venant de loin, étaient parfois déçus de se retrouver face à une affichette dans la voie qu'ils comptaient faire depuis longtemps. Ils auraient voulu être mis au courant bien en amont de leur sortie. C'est pourquoi cette liste a été envoyé cette année à des magazines, des webzines d'escalade et de sports de montagne, aux professionnels d'escalade qui viennent avec des clients dans les gorges, à tous les Offices de Tourisme des communautés de communes du Parc, à tous les clubs d'escalade et au Club Alpin Français (CAF) des environs du Parc, aux salles d'escalade de la Région Sud et la de Région auvergne Rhône Alpes, aux hébergements et aux campings de la Palud .Elle a été affichée dans le village et dans les commerces du village. Cette base de données de contacts va intégrer un carnet d'adresse commun à tous les PNR de la Région Sud, qui se nomme *PostParc.* Il est très peu utilisée, c'est pourtant un outil pratique mais qui prend du temps à être actualisé.

Le Parc a une mission d'éducation et de sensibilisation et est souvent sollicité par des établissements scolaires pour des interventions sur divers sujets. Odile Guillard a été contactée par une professeure d'EPS d'un lycée du Var pour faire une intervention sur le terrain auprès de lycéens qui ont choisi une option sport dans laquelle ils font de l'escalade. Nous avons animé cette journée avec Elsa Huet Alegre qui est responsable développement dans les Alpes de Hautes Provence. Elsa Huet Alegre sensibilisait les lycéens sur les Vautours Fauves en montrant les nids à l'aide de longue vue et en donnant des informations sur les spécificités des Vautours, sur les espèces de rapaces et autres oiseaux que l'on peut trouver en espaces naturels, mais aussi dans les milieux urbains. Avec Odile Guillard nous avons présenté le PNR et ses missions ainsi que la flore emblématique et endémique rupestre des gorges. Comme nous étions au-dessus de la falaise mythique de l'Escalès, sur la Route des Crêtes, ou il y a de nombreuses voies d'escalades, nous avons présenté les topos-guide des gorges, les voies d'escalade sensibles et fait un rapide historique de l'escalade dans le Verdon. Pour apporter une touche concrète à la sortie, nous avons observé les points (les spits, les scellements) qui sont juste en dessous des belvédères. Là, nous leur avons présenté les problématiques dût à l'équipement et les dégâts que l'équipement des voies peut avoir sur la biodiversité (purge abusives de rochers, coupage inutiles d'arbres, arrachage de plantes, etc). Nous avons également fait une intervention à la demande de la FFCAM 05 pour le rassemblement des groupes espoirs de la FFCAM de France qui avait lieu à La Palud sur Verdon. Cette fois ci, nous étions en salle et nous avons présenté la flore et la faune des falaises des gorges ainsi que toutes les actions menées par le Parc pour sensibiliser les grimpeurs à la protection de la biodiversité dans leur milieu de pratique. Ces deux interventions furent très intéressantes à réaliser et ce fût agréable de voir que les publics étaient réceptifs.

Ce genre d'évènements est bien pour, potentiellement, débattre. Le PNR de la Sainte Baume dans les Bouches du Rhône, le PN des Calanques, le CAF de l'Estérel, le Grand site de France

Sainte Victoire et la LPO veulent organiser des soirées débats, sur la base de projection de film comme « Les Emmerdeurs » (voir Annexe 3) de grande ampleur autour de la question de l'impact de l'escalade sur les milieux naturels sensibles. J'assiste à des réunions d'organisation de ces soirées depuis le début du stage et c'est une forme très pertinente de communication qui ouvre la discussion sur les tensions, les aprioris, les méfiances qui oppose ces acteurs institutionnels et les pratiquants de l'escalade. Les soirées auront lieu après la fin du stage mais j'essayerai d'y participer.

*Figure 25: Affiches pour le deuxième atelier de concertation "Construire ensemble l'avenir de la Route de Crêtes" au Château à la Palud sur Verdon. Sources: PNR du Verdon, 2022.*

Je suis arrivée au moment où débutait la phase de concertation à propos de la Route des Crêtes, qui fait partie des actions menées dans le cadre de l'OGS. Ces séances de concertation se déroulent à la Palud sur Verdon (voir figure 25) et concerne tous les habitants des 7 communes de l'OGS. La Route des Crêtes est un itinéraire touristique et d'accès à des secteurs escalade et à des départs de sentiers de randonnée. Elle compte 15 belvédères au-dessus du canyon du Verdon est forme une boucle de La Palud à La Palud. Elle se fait principalement en voiture et depuis quelques années en vélo électrique, mais elle est très peu aménagée. Les parkings des belvédères sont des petits espaces sur le bas-côté de la route, les garde-corps ne sont plus aux normes et sont parfois en très mauvais état et la signalétique est quasiment inexistante, il n'y a aucun panneau d'informations à propos de l'escalade, de la biodiversité environnante ou encore de la formation géologique du lieu. Des améliorations sont donc à faire sur cet itinéraire et c'est pourquoi le Parc a entamé une période de concertation avec les habitants afin de recueillir leur avis pour que la Route des Crêtes reste à leur image. Ces réunions sont animées par un bureau d'étude *Nalisse* spécialisé dans la participation citoyenne. D'autres bureaux d'études, qui étudient la qualité paysagère des potentiels nouveaux aménagements, travaillent en collaboration avec *Nalisse* et font partie des comités technique et de pilotage de ce projet. Quatre ateliers de concertation ont déjà eu lieu. J'ai participé au premier en tant que stagiaire au Parc, puis pour tous les autres, en tant qu'habitante de La Palud sur Verdon. Étant dans le bureau, au Parc, de l'une des personnes qui soutiennent le projet, Gwenael Saby qui est chargé de mission tourisme, j'ai pu suivre l'organisation des ateliers en tant que stagiaire et tant qu'habitante. Ainsi cela m'a permis de comprendre tous les points positifs et négatifs de la prise en compte de opinon des citoyens dans un projet, par le bais de la concertation citoyenne. Ils doivent proposert des solutions d'aménagements et qu'ils puissent retrouver ces solutions dans les

propositions finales d'aménagement produites par les bureaux d'études. Ils doivent aussi être présents dans les instances décisionnelles telles que les comités techniques et de pilotage. Actuellement nous sommes dans cette phase, un comité technique auquel des représentants des habitants assisteront est programmé courant Juin. Les ateliers vont continuer mais sur le terrain. Pour accompagner ce projet une exposition sur la Route des Crêtes va permettre de faire son historique, depuis sa création à aujourd'hui. Dans les archives départementales beaucoup d'informations ont été trouvées sur la construction de la route, car le département à la compétence route et doit se charger de l'entretien. Pour l'escalade, les informations ne sont pas dans les archives départementales. Mon père étant un des premiers grimpeurs à être venu ouvrir des voies dans les groges, il possède des vieux topos, du vieux matériels et beaucoup de photo de cette époque, tout comme ces amis, que j'ai sollicité pour recueillir ces archives.

Toutes ces actions menées par le Parc permettent une meilleure intégration de l'escalade dans les milieux naturels sensibles du territoire et contribuer à cette dynamique m'a permis de mettre en avant mes compétences, d'en apprendre de nouvelles et d'affiner et préciser mon projet professionnel.

# Partie III: Les apports du stage et les perspectives de la mission.

Ce stage de fin d'étude doit permettre aux étudiants de faire leurs preuves, de mettre en application les connaissances acquises pendant deux années d'études. Il permet aussi de savoir dans quels types de structures l'on veut s'orienter sur le marché du travail.
Le thème de ce stage (l'escalade dans le PNR du Verdon : état des lieux et concertation autour de la pratique) est porté par Odile Guillard et elle souhaite que de nouvelles actions soient mise en place. Mais ce n'est pas toujours simple et nous allons voir pourquoi.

## 1) L'expérience professionnelle du stage.

Ce stage est très bénéfique pour moi. Il m'apporte énormément, j'apprends tous les jours de nouvelles compétences et connaissances, que ce soit dans ma mission, dans la vie en entreprise ou encore dans le relationnel. Certaines de ces compétences vont peut-être paraître anodines mais pour moi elles sont essentielles pour produire un travail de qualité.

J'apprends aussi à mettre en application mes compétences. Au début de stage je trouvais que la mission était très théorique et c'était normal car je faisais principalement de la lecture bibliographique pour m'imprégner du sujet. Je trouvais qu'il était difficile de mettre en application mes connaissances et que je devais tout ré-apprendre, même si je connaissais le

territoire et la structure car j'y avais déjà fait un stage et j'y aie travaillé en tant qu'Écogarde. Mais plus les semaines passées et plus je remarquais que certains éléments appris en licence de Géographie et d'Aménagement du territoire ont pu enfin m'être utile. C'est le cas aussi pour les connaissances acquises pendant le Master IDT². Certaines de ces connaissances nous ont tellement étaient répétées que leur sollicitation par notre cerveau devient innée et applicable sur des cas concrets, ce qui est satisfaisant.

La compétence suivante peut paraître anodine mais pour moi elle ne l'est pas. J'ai dépassé une difficulté en désacralisant, en banalisant l'écriture des mails. Dans une structure comme le Parc, de grandes quantités de mails sont reçues et envoyées par les agents et les techniciens chaque jour, ainsi ils sont habitués à en écrire. J'apprends encore à rédiger des mails avec facilité et rapidement. Comme c'est le principalement moyen de communication que nous utilisons, il faut s'y adapter et j'y arrive peu à peu. C'est un peu la même situation avec les appels. D'autant plus que dans les mails il y a des codes de rédaction (formules de politesse, clarté d'expression et de l'information à transmettre) qui sont à apprendre. Ces codes nous ont été enseignés à l'université et il faut désormais les mettre en application.

J'ai pris de l'assurance depuis le début du stage, je me sens plus en confiance et plus à l'aise, je donne plus facilement mon opinion et je n'hésite pas à me proposer pour exécuter des tâches nécessaire à l'organisation de réunions par exemple. Odile Guillard et Anne Ferment étant souvent très sollicitées, si je peux, j'essaye de leur facilité certaines tâches. Il est aussi de plus en plus facile pour moi de donner mon opinion de façon claire, j'apprends à ne plus « marmonner » et à dire clairement et distinctement ce que je pense, ce qui n'est pas chose aisée face à des interlocuteurs professionnels.

Pendant les interventions auprès des lycéens, des groupes Espoir de la FFCAM et lors d'entretien avec des interlocuteurs divers, j'ai remarqué qu'il était difficile de penser « a tout ». Les agents du Parc doivent penser à une multitude de chose en même temps et j'ai été impressionnée de voir à quel point s'était le cas pour Anne Ferment et Odile Guillard qui sont celles avec lesquelles j'ai le plus fait de réunions et d'interventions. Par exemple, quand je présentais certains passages lors de réunion, elles ajoutaient toujours des informations supplémentaires à l'oral et j'étais toujours impressionnée par les liens qu'elles faisaient. En même temps elles ont de l'expérience et on l'habitude d'animer des réunions.

Je trouve qu'il est dur de s'intégrer dans une structure, de peur de faire des erreurs et d'être jugé. A mon arrivée j'avais peur de cela, j'étais parfois tendue par rapport à ce qu'on attendait de moi. Mais peu à peu j'ai pris confiance en moi mais je reste attentive pour essayer de faire le moins idioties possibles.

Le fait d'être originaire du territoire est à double tranchant. Il ne faut pas mélanger le travail et le personnel. Les habitants me disent des informations, j'entends des discussions à propos de la structure et je ne connais pas ma légitimé à les transmettre aux agents du Parc ou aux

habitants. Mais cette position est aussi un avantage puisqu'elle permet aux habitants de se confier à moi, de parler en toute confiance.

J'ai découvert qu'il était plus aisé de débattre quand on a des arguments solides et bien construits. Je ne pensais pas pouvoir argumenter face à des interlocuteurs méfiant vis-à-vis des actions du Parc. Par exemple, dans le village de La Palud, les habitants étaient certains que les Vautours Fauves étaient nourris dans le charnier, mais comme nous l'avons vu précédemment, ce n'est pas le cas. J'ai plusieurs fois discuté et « tenu tête » à des habitants en leur expliquant que ce n'était, en effet, pas le cas. C'est une qualité de savoir défendre son point de vue et de l'argumenter de manière claire.

J'ai constaté, grâce à ce stage, que les postes de chargé de mission se font à 80% en bureau et à 20% sur le terrain. Les agents et les techniciens rédigent des mails, organisent et assistent à des réunions, réalisent des Powers Points,etc. C'est un travail de bureau et j'ai un peu de mal avec cet aspect-là du travail d'agent territorial. Cependant, il est nécessaire de passer par toutes ces étapes (recherche de financement, élaboration de conventions, etc) pour concrétiser des projets.

*Figure 26: La maison du Parc naturel régional du Verdon, anciennement la bastide du Domaine de Valx. Sources: photo personnelle, 2022.*

Nous travaillons dans des bureaux certes, mais nous travaillions dans un cadre de qualité (voir figure 26). La maison du Parc est située dans un ancien domaine agricole du XVIIIème siècle, le domaine de Valx, sur la commune de Moustiers Sainte Marie. C'est un endroit très calme entouré de champs agricoles et de grands arbres. Les bureaux sont en « open-space » nous sommes en moyenne quatre par bureaux et dans le nôtre nous sommes cinq. Ces cinq collègues sont très sympathiques et rendent l'atmosphère de travail agréable. Globalement l'équipe du Parc est composée de personnes bienveillantes et drôles, ce qui est un plus pour se sentir bien et en confiance dans son cadre de travail.

## 2) Les perspectives de la mission.

Cette mission a de l'avenir. D'après Mounet et Boudin (2021) les "Conflits et controverses réapparaissent régulièrement depuis que les sports de nature se sont fortement développés. La concertation offre une possibilité de dépasser localement ces conflits et controverses nées des multiples incertitudes liées à ces activités et à leur impact environnemental, réel ou supposé.".

Odile Guillard a rédigé deux fiches d'opération (voir Annexe 4 et 5) qui devraient être intégrées dans le nouveau plan d'actions 2020-2027 du programme *Espace Valléen : Voir le Verdon en*

*Grand !* qui est financé par l'Europe et la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur et la Région Auvergne Rhône Alpes, majoritairement. Ce programme est un « levier pour:

> réaliser des aménagements durables, pour mieux gérer l'accès au site classé des Gorges et à l'ensemble des sites fréquentés;

> développer des activités touristiques moins dépendantes de la ressource en eau ;

> nouer de nouveaux partenariats avec les territoires du Parc et ses voisins, pour réguler les flux de visiteurs et améliorer la qualité de l'accueil.

• Un réseau de concertation et d'échange d'expériences à l'échelle du massif alpin.

[...]

• Une opportunité de cofinancements issus des programmes interrégionaux du massif alpin facilitant :

> la réalisation des opérations d'aménagement structurant et d'envergure

>l'accompagnement des projets et la communication

>la découverte du patrimoine. » (PNR du Verdon, 2022).

Les fiches d'opérations détaillent des actions que le Parc souhaite mener en faveur du développement territorial à l'échelle du massif des alpes du Sud.

La première fiche d'opération, réalisée par Odile s'intitule : « Pour une gestion responsable et concertée de l'activité d'escalade dans le Verdon ». Les objectifs de cette dernière sont « de mieux organiser la pratique. Aller vers une gestion concertée de l'escalade et une pratique responsable et respectueuse des sites (propriétaires, biodiversité, réglementations…)

- Sensibiliser les pratiquants et équipeurs aux réglementations existantes (site classé), aux enjeux naturalistes et de préservation des espèces
- Maitriser les nouveaux équipements et les rééquipements nécessaires dans des zones ne présentant pas d'enjeux de préservation
- Créer un espace de dialogue et de discussions entre pratiquants et gestionnaires des milieux naturels
- Aller vers une pratique de l'escalade respectueuse des propriétaires, des réglementations et des milieux naturels : favoriser une cohabitation escalade et territoire » (PNR du Verdon, 2020)

La deuxième s'intitule : « Schéma d'animation des activités en milieux rupestres » et ces objectifs sont :

- « Amélioration des connaissances sur la pratique : encadrement d'un stagiaire et de prestations de cartographie :
- Sensibilisation des pratiquants : élaboration d'une guide pédagogique à l'attention des pratiquants et équipeurs du territoire relatif aux enjeux des milieux rupestres
- Elaboration d'une charte de la pratique de l'escalade sur le territoire du Parc : animation de la démarche de concertation et co-construction d'un cadre clair relatif à la pratique sur le territoire
- Organisation d'un séminaire sur l'escalade

- Suivi de l'inscription des sites d'escalade au Plan départemental des espaces sites et itinéraires (PDESI) des Alpes de Haute Provence piloté par le Département 04
- Participation aux échanges avec d'autres territoires concernés par la pratique (Parc national des Calanques, Grand Site Ste Victoire et Concors, PNRs Ste Baume, Baronnies Provençales, Queyras, Réseau des Grands sites de France…) » (PNR du Verdon, 2020)

Malheureusement ces objectifs ne vont pas être tous financé par ce programme, ce qui restreint les capacités d'actions des agents du Parc et les miens pendant ce stage. Ainsi, le futur de la mission est remis en question.

De plus, les tensions qui durent depuis plus de 10 ans entre les professionnels des sports de nature et le Parc ont épuisé Odile Guillard, qui souhaite changer de mission. Des discussions internes, avec les élus du Parc et l'administration sont en cours pour permettre à Odile de changer de mission et de repenser le poste de chargé mission sport de nature. Pour l'instant l'idée serait de créer un poste à l'année avec deux missions ; écogarde et chargé de mission sport de nature. Mais c'est encore en discussion.
Ce poste pourrait bien me convenir, car je connais la mission d'Écogarde puisque je l'ai été pendant deux étés et j'ai mis un pied dans la gestion de sport de nature avec ce stage. Même si je n'ai traité que de l'escalade, je pense que je pourrai me plaire dans cette mission.
Il doit quand même falloir être persuasif, faire entendre son opinion et ses valeurs, tout en sachant écouter et trouver des compromis. Cela n'est pas chose facile, surtout quand les interlocuteurs ne sont pas prêts, de leur côté à faire des compromis et à écouter.

Pendant mes études j'ai appris que les collectivités territoriales étaient très institutionnelles et très procédurières. La recherche de financement, les demandes d'autorisations, les conventionnements, les comités de pilotage, les comités de gestion, tout cela est extrêmement chronophage mais il faut passer par ces étapes pour réaliser des actions et des projets concrets. J'ai vu pendant ce stage le détail de toutes ces phases et cela m'a un peu refroidit. Je ne sais pas si j'ai vraiment envie de m'orienter vers des structures qui fonctionnent de cette manière. Pourtant, si la mission confiée est très motivante et captivante, cet aspect peut être moins imposant.

Avoir un poste dans lequel ma mission serait d'améliorer la gestion de des sports de nature dans les espaces naturels me plairait. En tant que pratiquante de nombreux sport de nature (ski de randonnée, escalade, randonnées pédestre et trail) je pense pouvoir apporter une vision objective en comprenant les enjeux des institutions de protection de la nature et à la fois celle des pratiquants de sport de nature. En ce qui concerne l'escalade, nous observons que les mentalités changent et que la prise en compte de la protection de la biodiversité est de plus en plus importante et c'est le cas dans les gorges du Verdon. « Il y a des choses à faire ici », m'a dit un diplômé d'état habitant à la Palud sur Verdon. Cependant, je ne pense pas vouloir me charger de cette mission sur mon territoire d'origine. J'ai tout simplement envie de découvrir un nouvel endroit avec de nouveau enjeux et de nouvelles spécificités.

# Conclusion :

Les sports de nature peuvent être un levier pour le développement touristique d'un territoire. La promotion de ces activités peut être très attractive. D'autant plus que le nombre de pratiquants de sport de nature a augmenté ces dernières années. Certains territoires qui possèdent de nombreux espaces naturels sont des destinations phares pour la pratique des sports de nature. Les institutions et les collectivités territoriales, qui sont parfois gestionnaires de ces milieux mettent en place des actions pour que les visiteurs et les sportifs soient sensibilisés aux spécificités et à la préservation de ces territoires. L'écotourisme, la maîtrise de la fréquentation, l'entretien des espaces de pratiques par des institutions tels que les départements sont de ces moyens et permettent aussi de réduire les effets néfastes d'une trop forte fréquentation dans les milieux naturels. Il existe donc des solutions et nous avons pu étudier celles mises en place par le Parc naturel régional du Verdon sur son territoire à destination des pratiquants d'escalade. C'est un territoire très touristique pendant la saison estivale. Cet aspect apporte un dynamise au territoire et lui permet de se développer économiquement. Cependant, les espaces naturels sont saturés. Ainsi, des impacts, difficiles à mesurer mais fortement supposés, sont imposés aux milieux naturels sensibles.

C'est avec la volonté de toujours réduire cet impact potentiel que je réalise ce stage de fin d'étude au PNR du Verdon. Je suis actuellement dans le processus de création et de mise en place d'outils qui faciliteront le dialogue entre les grimpeurs et le Parc car il est vrai que la communication n'est pas toujours facile. Cette mission m'apporte énormément et s'intègre plutôt bien dans mon projet professionnel. Elle a, pour l'instant, un avenir incertain au sein de la structure mais, selon moi et selon certains grimpeurs locaux il faut qu'elle perdure.

D'après moi les pratiquants doivent être informés sur les spécificités de chaque espèce animale et végétale pour pouvoir au mieux les protéger et adapter leurs comportements et leur expliquer des gestes simple et efficace à effectuer. Ainsi pendant les prochains trois mois de ce stage et pour les actions futures qui seront menées sur le territoire du PNR du Verdon cet aspect doit être pris en compte.
Je vais continuer à m'investir pleinement dans cette mission jusqu'à la fin de mon stage et, qui sait peut être après.

# Table des matières:

**Remerciements : ..... 3**

**Sommaire: ..... 4**

**Introduction : ..... 5**

**Partie I: Le développement des sports de nature VS la protection de l'environnement. ..... 6**

1) Les problématiques de cohabitation entre les sports de nature et les milieux naturels sensibles. ..... 6

La forte fréquentation des milieux naturels. ..... 6

Les milieux naturels sont aussi les espaces de pratique des sports de nature. ..... 7

L'impact des sports de nature sur les milieux naturels sensibles est difficile à mesurer. ..... 8

2) Les solutions existantes en faveur de la cohabitation des activités de pleine nature et les espaces naturels sensibles. ..... 8

L'écotourisme. ..... 9

Le Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) la Commission départemental des espaces, sites et itinéraires (CDESI) et Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR). ..... 10

La sensibilisation des pratiquants. ..... 10

Impliquer les professionnels des sports de nature. ..... 12

Limiter la fréquentation des milieux naturels sensibles. ..... 13

**Partie II: L'escalade dans les gorges du Verdon. ..... 14**

1) Présentation du territoire et l'arrivée du tourisme et de l'escalade. ..... 14

Présentation du territoire. ..... 14

Les grandes gorges du Verdon : un site classé et en Opération Grand Site de France. ..... 18

Une très forte économie présentielle sur le territoire et peu du tourisme d'inter-saison. ..... 19

2) La pression exercée par les activités de pleine nature sur les milieux naturels sensibles. ..... 20

Un stress potentiellement fort pour les espèces sensibles. ..... 20

Les outils réglementaires pour la protection de la biodiversité sur le territoire du PNR du Verdon. ..... 20

3) Les actions menées par le Parc à destination des grimpeurs. ..... 22

Les actions menées par le PNR. ..... 22

Les animosités entre le PNR du Verdon et les grimpeurs. ..... 24

Les missions effectuées depuis le début du stage. ..... 26

**Partie III: Les apports du stage et les perspectives de la mission. ..... 31**

1) L'expérience professionnelle du stage. ..... 31

2) Les perspectives de la mission. ..... 33

**Conclusion :** ..... **36**

**Table des matières:** ..... **37**

**Bibliographie :** ..... **38**

**Annexes:** ..... **39**

# Bibliographie :

Marcotte Pascale, Mohamed Reda Khomsi, Isabelle Falardeau, Romain Roult, et Dominic Lapointe. 2020. « Tourisme et Covid-19 ». *Téoros. Revue de recherche en tourisme* 39(3).

Mounet Jean-Pierre. 2007. « La gestion environnementale des sports de nature : entre laisser-faire, autorité et concertation ». *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*. doi: 10.4000/developpementdurable.3817.

Mounet JP & P Boudin (2021) Sports de nature et biodiversité : je t'aime, moi non plus... Une démocratie participative de remédiation ? In Y Rech (Ed) Sport, démocratie participative et concertation : les évolutions des politiques sportives. Presses Universitaires de Rennes.

Lagarde, Franck. 2006. « Sports de nature et protection de l'environnement. D'une logique de conflit à une logique de conciliation ». *Cahiers de l'INSEP* 37(1):165-66. doi: 10.3406/insep.2006.1924.

Mounet JP. 2008. « Loisirs en espace protégé : l'écotourisme peut-il être un outil de gestion ? », *Faune sauvage* n°287/août 2008.

Bourdeau, Philippe, 1995 « Le tourisme sportif de nature », les Cahiers du CERAMAC-Comité national de Géographie, commission de géographie du tourisme et des loisirs, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 1995, p. 73-88.

Ruiz, Gérard. 2014. « Le tourisme durable : jouissance et protection de la nature ». *Vraiment durable* 56(1):p 71- p 81.

# Annexes:

**Annexe 1 :** Carte en 3D des secteurs équipés d'escalade sur le territoire du PNR du Verdon.

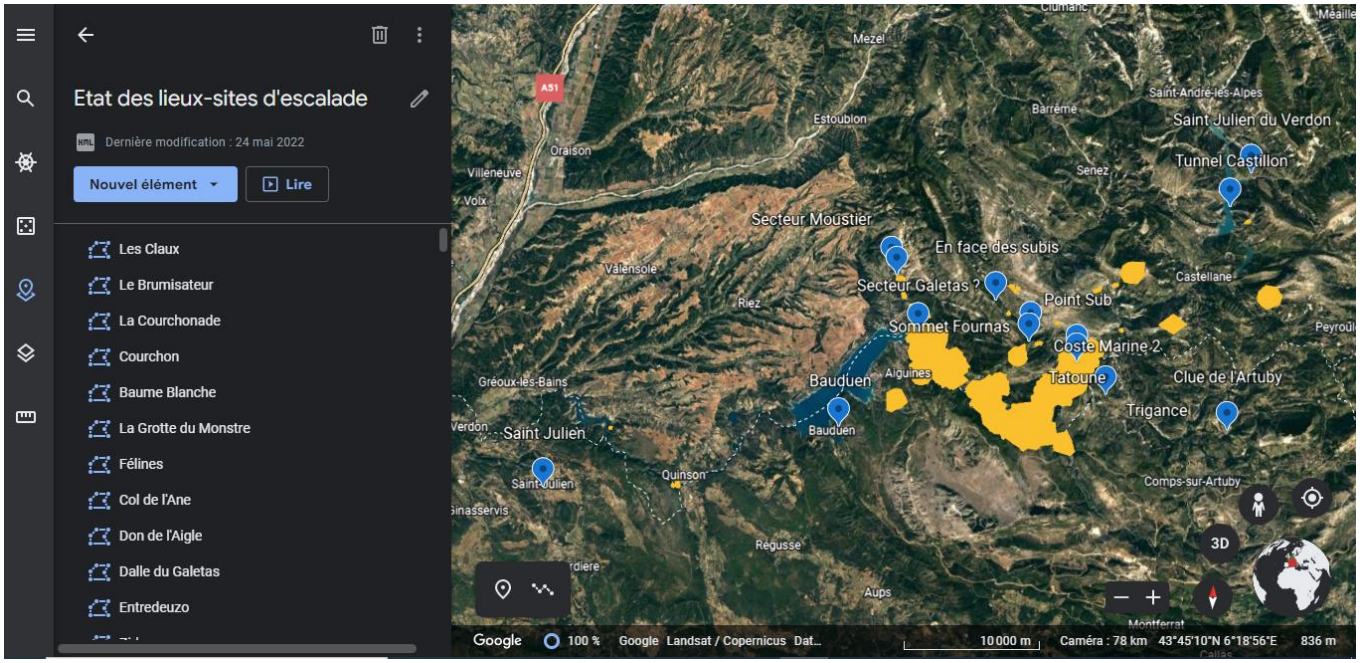


Les polygones jaunes représentent les secteurs équipés déjà identifiés grâce aux topo-guides et à une journée de terrain. Les repères bleus représentent les secteurs qui sont potentiellement équipés qui doivent être vérifié. A gauche de l'image sont indiqués tous les noms des secteurs et des repères bleus.

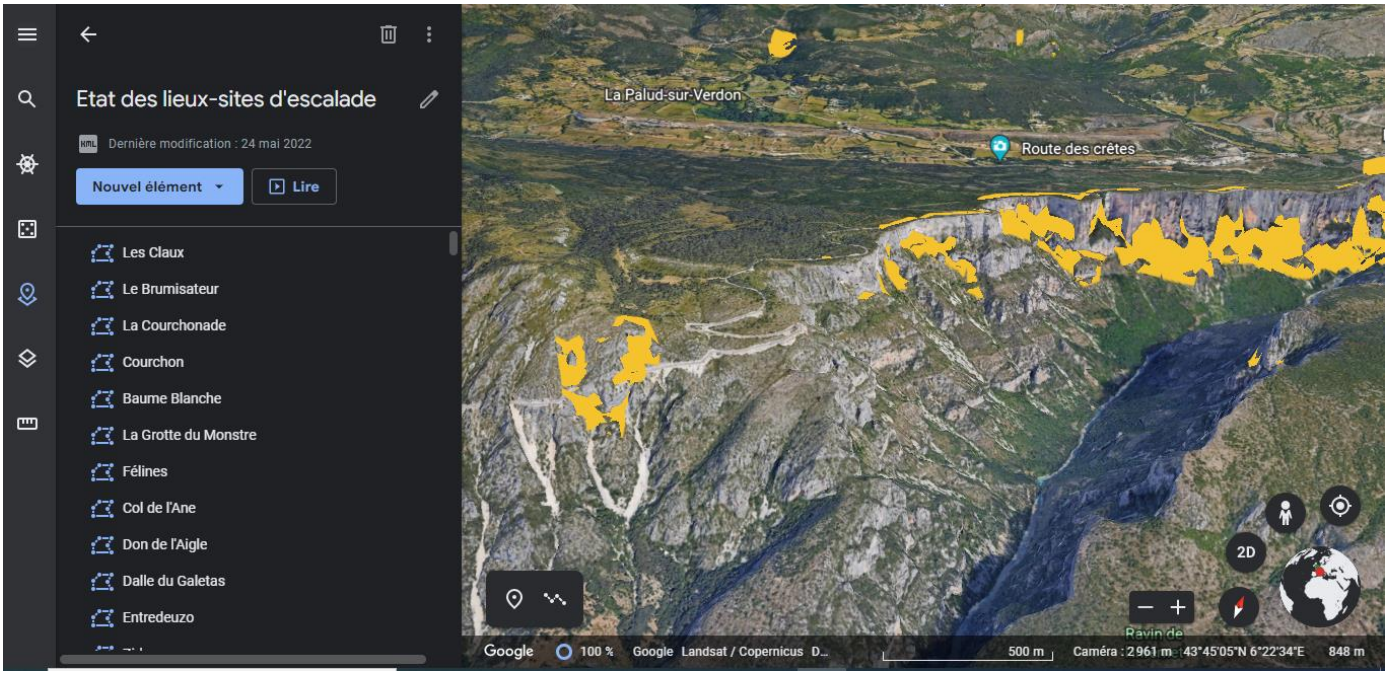

Voici une image zoomée de la falaise de l'Escalès, sur la laquelle on peut voir les secteurs de plus près. Bizarrement la visualisation des polygones sur Google Earth n'est pas du tout précise. Les polygones n'ont pas la forme initiale attribuée lors de leur création. Mais sur Qgis avec l'extension 3D, les polygones ont la forme initiale attribuée à leur création. Il faut ajouter à Qgis une ortho-photo du territoire pour que la 3D fonctionne.

**Annexe 2** : Biodiv'Sports sur Camp to Camp : l'exemple de la voie du Levant (escalade) dans le cirque d'Archiane dans le massif du Vercors. Lien de la vidéo de présentation de Biodiv'Sports : https://www.youtube.com/watch?v=nTxifRDMwGY

Présentation de la voie du Levant (escalade) sur le site Camp to Camp. On peut voir que sur la carte à gauche, qui montre le tracé de la voie il y a des zones jaunes; c'est zones sont les zones de sensibilités Biodiv'Sports.

Si l'on clique sur l'une de ces zones jaune ce message apparait. Ici il y a une zone de nidification du gypaète barbu. Des informations sont détaillées et la fiche espèce se trouve dans l'icône "Plus d'informations". La couche kml de ces zones est exportable pour les parapentistes.

**Annexe 3 :** Lien du film « Les Emmerdeurs » réalisé par France nature environnement Languedoc Roussillon en novembre 2021. Ce documentaire raconte en 15 min comment les acteurs d'un site d'escalade et les naturalistes ont trouvé un compromis pour permettre à la biodiversité de s'épanouir sans stress tout en gardant un espace de grimpe de grande superficie. Il faut partager l'espace disponible :

https://www.youtube.com/watch?v=P2UtirLz5Dg

**Annexe 4 :** Fiche d'opération n° 5 « Pour une gestion responsable et concertée de l'activité d'escalade dans le Verdon ». Plan d'actions 2020-2027 du programme *Espace Valléen : Voir le Verdon en Grand !*.

| **Fiche-opération n°5** | **« Pour une gestion responsable et concertée de l'activité d'escalade dans le Verdon »** |
|---|---|

| **ESPACE VALLEEN : Voir le Verdon en Grand !** | |
|---|---|
| **CATEGORIE : (4) Parcs naturels régionaux** | |
| **AXE STRATEGIQUE : Organiser l'accès des visiteurs et une qualité d'accueil à la hauteur de la notoriété des sites attractifs du Verdon** | |
| **OBJECTIF OPERATIONNEL : 1.1. Accueillir, orienter tous les publics et sensibiliser aux enjeux de la montagne et du changement climatique avec une attention particulière en direction des jeunes** | |
| ***Action*** | **1.1.3.. encadrer les publics et les pratiques / maitriser l'image du Parc du Verdon** |
| ***Opération*** | **« Pour une gestion responsable et concertée de l'activité d'escalade dans le Verdon »** |
| ***MAITRISE D'OUVRAGE / PORTEUR DE PROJET***<br><br>Syndicat mixte de gestion du Parc du Verdon | **Adresse :**<br>**Coordonnées de la personne en charge du projet :**<br>Odile Guillard, chargée de projets sports de nature |
| **PERIODE DE MISE EN OEUVRE**<br>**Date prévisionnelle de début : janvier 2022 (fonction du recrutement du chargé d'études/animateur)**<br>**Date prévisionnelle de fin : décembre 2023** | **OPERATION PRIORITAIRE de la catégorie de l'EV**<br>***☑Oui*** |
| ***PROFIL DE L'OPÉRATION***<br><br>***>> Catégorie d'action***<br>***☑ Ingénierie, études, expérimentations***<br>***☑Sensibilisation*** | ***PROFIL DE L'OPÉRATION***<br><br>***>> Thématique concernée***<br>***☑Préservation, valorisation de la biodiversité***<br>***☑Sport de pleine nature*** |

**PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE**

**☑ Intercommunal**

**☑ Intercommunautaire (concerne plus d'une Communauté de communes)**

***Localisation du projet***

***Contexte***

L'escalade est une activité de pleine nature phare historique du territoire du Parc. Les 1ères voies ont été équipées dans les grandes gorges dans les années 60. L'activité s'est ensuite développée à la faveur d'un coup de projecteur opéré par Patrick Edlinger, grimpeur emblématique de l'escalade libre dans les années 80, qui s'est installé et a vécu à La Palud sur Verdon jusqu'à son décès.

Les falaises des gorges du Verdon et du territoire du Parc se prêtent particulièrement à cette pratique avec des falaises atteignant plus de 700 m de hauteur et des voies d'escalade en plusieurs longueurs. Des sites dits sportifs, de faibles longueurs, se sont également développés. Le territoire accueille un grand nombre de professionnels de cette discipline qui encadrent et équipent des voies et secteurs d'escalade.

Les gorges du Verdon ayant une renommée internationale pour la pratique, elles attirent des pratiquants de toutes nationalités sur une grande partie de l'année.

Aujourd'hui 37 sites et près de 1 500 voies d'escalade « officiels » sont référencés sur le site la FFME : https://www.ffme.fr/escalade/site-naturel/les-falaises-et-sites-naturels/sites-naturels-descalade-liste/

La pratique et l'équipement des voies se poursuit dans un contexte de réglementation accrue (site classé des gorges du Verdon depuis 1990 et démarche Natura 2000) sans organisation aucune, sans lien avec les propriétaires publics ou privés et avec une méconnaissance de la biodiversité des falaises.

Le Parc mène depuis de nombreuses années des actions de médiation qui visent à rapprocher les acteurs concernés par la pratique (propriétaires, gestionnaires, pratiquants, associations naturalistes). Ainsi différentes actions ont été menées depuis 2000 :

- Etude de la fréquentation et des retombées économiques de l'activité sur la route des crêtes (La Palud sur Verdon) en 2004
- Outil photo de gestion de l'escalade, rattaché à l'ancien Système d'information territorial des Parcs : panoramiques éloignés avec foncier et degré de fréquentation / rapprochés avec voies et enjeux naturalistes
- Inventaires botaniques en falaises entre grimpeurs et naturalistes
- Sensibilisation annuelle des pratiquants au sujet des voies sensibles en période de nidification des grands rapaces (LPO/club d'escalade les Lagramusas/Parc du Verdon)
- Observatoire de l'impact des activités rupestres…

Suite au dé-conventionnement des falaises d'escalade par la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME), consécutif à l'accident de Vingrau dans les Pyrénées, le Département des Alpes de Haute Provence a entrepris de conventionner des sites sportifs et de se porter gardien de la chose afin d'éviter une responsabilité éventuelle des propriétaires fonciers des falaises : plusieurs sites sont actuellement en cours d'inscription au PDESI (Plan départemental des espaces sites et itinéraires) dont certains dans le Verdon.

***Objectifs***

L'objectif de cette action est de mieux organiser la pratique.

Aller vers une gestion concertée de l'escalade et une pratique responsable et respectueuse des sites (propriétaires, biodiversité, réglementations…)

- Sensibiliser les pratiquants et équipeurs aux réglementations existantes (site classé), aux enjeux naturalistes et de préservation des espèces
- Maitriser les nouveaux équipements et les rééquipements nécessaires dans des zones ne présentant pas d'enjeux de préservation
- Créer un espace de dialogue et de discussions entre pratiquants et gestionnaires des milieux naturels
- Aller vers une pratique de l'escalade respectueuse des propriétaires, des réglementations et des milieux naturels : favoriser une cohabitation escalade et territoire

***Lien avec la stratégie (tronc commun / catégorisation)***

-Réintégrer le tourisme dans une approche tournée vers ses habitants et son territoire (vie à l'année, articulation des différents secteurs économiques…).
- Mettre en oeuvre une approche innovante : qu'elle soit sociale (lieu de rencontre des populations locales et touristiques), touristique (mise en réseau des sites, création de circuits mêlant agriculture, tourisme, artisanat…) ou organisationnelle (définition de nouvelles formes de gouvernance de la transition).

> *Les activités outdoor vivent une période de grande contradiction. Elles suscitent un engouement de plus en plus fort et une fréquentation de plus en importante mais induisent des pressions sur les milieux et sont soumises à des restrictions ou des contraintes sécuritaires qui menacent tout simplement leur existence légale. L'escalade est au cœur de cette contradiction. Les territoires doivent se mobiliser pour trouver des solutions et faire vivre ces activités pour tous les publics imprégnant ainsi locaux et pratiquants d'ailleurs d'une culture du respect des milieux et des bonnes pratiques.*

***Contribution aux objectifs de la politique du massif des Alpes***

-Limiter l'impact du changement climatique et préserver la biodiversité et l'environnement alpin

-Créer des conditions favorables pour un développement touristique durable et équilibré

-Préservation et valorisation du patrimoine naturel et culturel du Massif des Alpes

***Contenu du projet (localisation, descriptif, type d'opérations, modalités spécifiques d'intervention, …)***

Localisation :

- Ensemble du territoire du Parc concerné par la pratique de l'escalade
- Basses gorges du Verdon
- Grandes Gorges et alentours

**1. Mieux connaître la pratique et les sites : diagnostic de l'activité escalade**

Afin de mieux connaître les sites de pratiques (identification des sites, nombres et typologie de voies, identification de potentiels enjeux environnementaux, des accès et des propriétés foncières…), le recrutement d'un stagiaire de 6 mois est prévu en complément d'un travail de cartographie réalisé par un prestataire extérieur

Cette cartographie permettra aux acteurs d'avoir une vision globale des sites, des accès, des enjeux et permettra d'être un outil de dialogue et d'aide à la décision.

Le/la stagiaire réalisera une base de données des sites et acteurs concernés et identifiera les personnes réalisant des équipements de nouvelles voies dans le Verdon

Le stagiaire pourra effectuer un travail de benchmark pour identifier/connaître des expériences de gestion de la pratique de l'escalade réussie dans d'autres territoires.

**2. Elaboration d'un support pédagogique sur les milieux rupestres, supports de la pratique de l'escalade dans le Verdon**

A l'instar du guide pédagogique sur l'escalade et les milieux rupestres : « équiper écoresponsable » réalisé par le PNR des Bauges ou du plus récent guide édité par le PNR Queyras, l'objectif est d'apporter aux grimpeurs professionnels et amateurs des informations sur les milieux naturels de pratiques, de contexte réglementaire afin d'impulser de bonnes pratiques respectueuses des milieux et des propriétés.

Un comité de rédaction regroupant les techniciens du Parc concernés (sports de nature, Natura 2000, Grand site), professionnels de la montagne de l'escalade, fédérations sportives, associations naturalistes, OFB, Départements sera constitué pour élaborer le format et le contenu de ce guide

*exemples de guides possibles (PNR des Bauges, PNR du Queyras + syndicat mixte de gestion des gorges de de l'Ardèche).*

*Ce guide sera édité au format papier et sera diffusé par voie numérique également .*

**3. Elaboration d'une charte escalade**

Le travail de diagnostic de l'activité escalade réalisé en phase 1 permettra d'aller vers l'élaboration d'une charte escalade (type Grand Site Sainte Victoire) qui permet un espace de discussion et de dialogue entre gestionnaires des milieux naturels, pratiquants et équipeurs.

Une instance de concertation sera créée afin de définir le format et le contenu de cette charte

Contenu possible : engagements des parties, informations préalables avant tout équipement, projet de rééquipement de voies et secteurs soumis à validation d'une cellule escalade, prise en compte et respect des enjeux naturalistes, conventionnement des sites….

Partenaires à associer : FFME et clubs locaux, grimpeurs professionnels, équipeurs, communes et EPCI, Départements, Etat associations naturalistes,

Cette charte sera élaborée par un prestataire extérieur chargée de l'animation de la concertation et de la rédaction du contenu. Il sera également chargé de son édition dans un format clair, simple et accessible pour le grand public

**4. Organisation d'un séminaire sur l'escalade entre gestionnaires des espaces naturels et pratiquants**

L'objectif du séminaire est de partager les bonnes pratiques en matière de gestion de l'escalade. Il réunira des pratiquants et gestionnaires d'espaces naturels qui ont mené des expériences réussies en matière de gestion concertée de l'escalade sur leurs territoires (PNR des Bauges, Département de l'Ardèche, Grand Site Sainte Victoire, Parc National des Calanques…).

Une cinquantaine de participants sont attendus.

Il se déroulera à La Palud sur Verdon sur 2 jours.

Des ateliers de travail et de réflexion seront prévus, ainsi que des visites de sites

***Coût prévisionnel HT OU TTC (à préciser)***

100 000 € TTC

***Descriptif des dépenses***

- Recrutement d'un stagiaire sur 4 ou 6 mois pour réaliser un diagnostic de la pratique de l'escalade sur le territoire (élaboration d'une base de données des sites, secteurs, équipeurs, sites web, ….) : indemnités de stage + frais (déplacements, repas)
- Elaboration d'un support de sensibilisation sur les milieux rupestres (biodiversité des falaises) : prestation externe
- Bureau d'étude pour l'accompagnement pour la rédaction d'une charte escalade (concertation, animation) : prestation externe
- Frais d'organisation de séminaire : location de salles, repas, buffet et collation, indemnisations des intervenants

***Budget et plan de financement prévisionnels***

**Dépenses**

| Nature des dépenses | Montant | HT/TTC | I/F |
|---|---|---|---|
| *Stagiaire (diagnostic de l'activité escalade)* | *3000* | TTC | F |
| *Support de sensibilisation milieux rupestres : conception - édition (nb exemplaires?)* | *15 000* | TTC | F |
| Prestation Charte escalade (animation concertation) | 22 000 | TTC | F |
| Séminaire escalade | 10 000 | TTC | F |
| Cartographie des falaises (prises de vue et modélisation 3D) | 50 000 | TTC | F |
| **Total** | **100000** | TTC | |

Indications sur le coût de fonctionnement :

**Recettes**

***Echéancier prévisionnel des dépenses :***

| | |
|---|---|
| ***Diagnostic (stage)*** | ***Janvier à Juin 2022*** |
| ***Support de sensibilisation pour une pratique responsable de l'escalade*** | ***Février 2022- Mars 2023*** |
| ***Charte escalade*** | ***Mars 2022 à octobre 2023*** |
| ***Séminaire*** | ***Octobre – Novembre 2023*** |

***Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'action***

Recrutement d'un chargé de projets activités rupestres sur 2 ans pour mettre en œuvre les actions + actions sur les canyons (voir fiche chargé d'étude dédiée)

| | |
|---|---|
| ***Partenaires***<br><br>Région Sud<br><br>Départements des Alpes de Haute Provence au titre de sa compétence sur le développement maitrisé des sports de nature (CDESI)<br><br>Communes concernées (Esparron de Verdon, Quinson, Moustiers Sainte Marie, La Palud sur Verdon, Rougon, Castellane, La Garde, Demandolx, Aiguines….)<br><br>Services de l'Etat : DREAL, DDT<br><br>Fédérations sportives (FFME, FFCAM) et clubs d'escalade locaux<br><br>Socioprofessionnels de l'escalade<br><br>Equipeurs<br><br>Associations naturalistes (LPO, FNE04, GPFSA….)<br>Conservatoire botanique Alpin (CBNA)<br><br>Grand site Sainte victoire et Concors<br><br>Parc national des Calanques<br><br>Offices de tourisme et smart Destination Grand Verdon | |
| ***Articulation avec d'autres actions, projets, dispositifs***<br>Projet Grand Site de France pour les Gorges du Verdon dont Etude route des crêtes<br><br>Natura 2000<br><br>Démarche du Département des Alpes de Haute Provence au titre de sa compétence sur le développement maitrisé des sports de nature (CDESI) et de l'inscription des sites d'escalade au PDESI<br><br>Outil Biodiv'Sports de la LPO Isère | ***Liens/Interactions et potentialités de mutualisation avec d'autres espaces valléens - projet inter EV/ Méta EV***<br><br>PNR Queyras<br><br>PNR Vercors avec l'outil Biodiverticale rattaché au SIT<br><br>EV impliqués dans l'outil Biodiv'Sports de la LPO pour la sensibilisation des pratiquants<br><br>Autres EV concernés par la pratique de l'escalade sur leurs territoires |
| ***Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)***<br><br>Implication des acteurs concernés<br><br>Volonté des pratiquants et équipeurs de participer à cette démarche | |
| ***On aura réussi, si ?*** | |

| | |
|---|---|
| Un support de sensibilisation des pratiquants d'escalade sur la biodiversité est falaise est créé et diffusé<br>Une charte de la pratique de l'escalade est élaborée et respectée<br>Toutes les parties prenantes s'impliquent et participent aux projets<br>Du dialogue pérenne est instauré entre monde du sport (associatif, professionnel, individuel, équipeur), gestionnaires des espaces naturels, collectivités et propriétaires | |
| Indicateurs de réalisation (*concernent les actions, mesurés en unité)*<br>- Diagnostic de l'activité escalade (bases de données, cartographie…)<br>- 1 support de sensibilisation sur la biodiversité des falaises est créé (comité de rédaction, nombre de réunions organisées)<br>- 1 charte escalade est élaborée (nombre d'exemplaire)<br>- 1 séminaire est organisé (nombre de participants, nombre d'intervenants, nombre d'article presse et relais média)<br>- Nombre de sites d'escalade inscrit au PDESI | |
| Indicateurs de résultat *(résultats directs et immédiats : mesurent l'évolution du comportement ou des performances des bénéficiaires directs ; nature physique ou financière)*<br>- Participation des acteurs concernés<br>- Sensibilisation des pratiquants à la biodiversité des falaises<br>- Evolution des comportements des pratiquants<br>- Une instance de concertation pérenne est créée<br>- Satisfaction des participants au séminaire | |
| Indicateurs d'impact *(conséquences au-delà des effets immédiats sur ses bénéficiaires directs)*<br>- Evolution des comportements des pratiquants<br>- Le Parc est contacté pour tout projet d'équipement et de rééquipement des falaises | |
| Méthode de collecte des données<br>- Base de données<br>- Cartographie<br>- Questionnaire de satisfaction des usagers (enquêtes) | |

**Observations : des financement DREAL dans le cadre du projet Grand Site de France sont provisionnés pour 2022 (50 000 €)**

**Annexe 5 :** Fiche d'opération n° 7 : « Schéma d'animation des activités en milieux rupestres ». Plan d'actions 2020-2027 du programme *Espace Valléen : Voir le Verdon en Grand !*.

| **Fiche-opération n°7** | **« Schéma d'animation des activités en milieux rupestres »** |
|---|---|

| | |
|---|---|
| **ESPACE VALLEEN : Voir le Verdon en Grand !** | |
| **CATEGORIE : (4) Parcs naturels régionaux** | |
| **AXE STRATEGIQUE : Organiser l'accès des visiteurs et une qualité d'accueil à la hauteur de la notoriété des sites attractifs du Verdon** | |
| **OBJECTIF OPERATIONNEL : 1.1. Accueillir, orienter tous les publics et sensibiliser aux enjeux de la montagne et du changement climatique avec une attention particulière en direction des jeunes** | |
| ***Action*** | **1.1.3. Encadrer les publics et les pratiques / maitriser l'image du Parc du Verdon** |
| ***Opération*** | **Schéma d'animation des activités en milieux rupestres »** |
| ***MAITRISE D'OUVRAGE / PORTEUR DE PROJET***<br><br>Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon | **Adresse :**<br>**Domaine de Valx**<br>**04360 Moustiers Sainte marie**<br>**Coordonnées de la personne en charge du projet :**<br>**Odile Guillard, chargée de projets sports de nature**<br>**oguillard@parcduverdon.fr**<br>**04 92 74 68 00** |
| **PERIODE DE MISE EN OEUVRE**<br>**Date prévisionnelle de début : janvier 2022**<br>**Date prévisionnelle de fin : décembre 2023** | **OPERATION PRIORITAIRE de la catégorie de l'EV**<br>***☑Oui*** |
| ***PROFIL DE L'OPÉRATION***<br>***>> Catégorie d'action***<br>***☑Ingénierie, études, expérimentations*** | ***PROFIL DE L'OPÉRATION***<br>***>> Thématique concernée***<br>***☑Découverte des patrimoines naturels et culturels***<br>***☑Formation / professionnalisation***<br>***☑Préservation, valorisation de la biodiversité***<br>***☑Sport de pleine nature*** |
| **PERIMETRE DE MISE EN OEUVRE**<br>**☑Intercommunautaire (concerne plus d'une Communauté de communes)** | |
| ***Localisation du projet***<br><br>Ensemble du territoire du Parc | |

***Contexte***

Les activités de pleine nature représentent la vitrine de l'offre touristique du territoire du Parc, avec plus de 286 prestataires de la pleine nature répartis sur tout le territoire et dans tous les milieux (air, terre, eau).

La Parc naturel régional du Verdon travaille sur la thématique des activités de pleine nature depuis plusieurs années : il a, à partir de 2000, élaboré et animé un schéma des activités de pleine nature correspondant essentiellement à de la médiation entre acteurs sur des filières sportives (escalade, eau vive, canyoning…). Ce schéma animé pendant plus de 7 ans a permis de mettre en relation et de faire dialoguer des acteurs n'ayant pas l'habitude de se côtoyer et de coopérer. Il a permis également de développer et de favoriser l'émergence d'une offre qualifiée « valeurs parc » sur les activités de pleine nature afin de proposer une offre de découverte du territoire ayant comme support les sports de nature : https://parcduverdon.fr/fr/accueil-tourisme-et-loisirs/sorties-accompagnees

En 2008, le Parc du Verdon s'est inscrit dans la démarche massif alpin sur le programme de développement solidaire et durable des activités de pleine nature en partenariat avec le Pays Asse Verdon Vaïre, aboutissant à la signature d'une convention régionale.

A partir de 2011, le Parc a contribué au développement de l'itinérance (pédestre et vélo) comme support à la découverte du territoire, comme une alternative à la voiture individuelle et au développement des mobilités douces et actives, pour permettre de désaisonnaliser l'offre touristique de pleine nature du territoire et favoriser la mise en réseau des professionnels. Enfin, l'itinérance permet de proposer une offre alternative aux activités aquatiques moins dépendante de la ressource en eau.

Aujourd'hui l'offre étant tellement dense, et le besoin de nature de nos concitoyens et des visiteurs se faisant tellement prégnant, qu'un besoin de renfort ponctuel sur 2 filières de sports de la nature émerge pour la mise en œuvre des projets de:

- Gestion concertée et responsable de l'escalade
- Gestion de l'activité de canyonisme sur le territoire

Deux activités se déroulant sur les milieux rupestres (falaises), abondamment présents sur le territoire du Parc au relief calcaire et karstique prépondérant.

En effet ces dernières années les problématiques relatives à ces 2 activités ont pris beaucoup d'ampleur (augmentation de la fréquentation, équipements « sauvages » ou non concertés…) et le temps dédié à gérer ces problématiques, trouver des solutions et les mettre en œuvre n'est aujourd'hui plus suffisant.

Aujourd'hui dans le cadre de la candidature au label Grand Site de France pour les Gorges du Verdon, un travail en profondeur sur ces 2 activités est nécessaire. Elles représentent en effet une part importante de l'offre du territoire des Gorges et contribuent au rayonnement du territoire en terme d'image et d'attractivité. Elles nécessitent aujourd'hui d'être mieux gérer et intégrer aux enjeux actuels du territoire (OGS, Natura 2000, SAGE…)

***Objectifs***

L'objectif de l'action repose sur la gestion raisonnée et concertée de 2 types d'activités de pleine nature ayant trait aux milieux rupestres (falaises)

ESCALADE

Les connaissances relatives à l'escalade sont parcellaires et assez peu exhaustives

Le chargé de projet sera chargé de la mise en œuvre du projet de gestion concertée de l'escalade qui comporte plusieurs volets

- Amélioration des connaissances sur la pratique : encadrement d'un stagiaire et de prestations de cartographie

- Sensibilisation des pratiquants : élaboration d'une guide pédagogique à l'attention des pratiquants et équipeurs du territoire relatif aux enjeux des milieux rupestres
- Elaboration d'une charte de la pratique de l'escalade sur le territoire du Parc : animation de la démarche de concertation et co-construction d'un cadre clair relatif à la pratique sur le territoire
- Organisation d'un séminaire sur l'escalade
- Suivi de l'inscription des sites d'escalade au Plan départemental des espaces sites et itinéraires (PDESI) des Alpes de Haute Provence piloté par le Département 04
- Participation aux échanges avec d'autres territoires concernés par la pratique (Parc national des Calanques, Grand Site Ste Victoire et Concors, PNRs Ste Baume, Baronnies Provençales, Queyras, Réseau des Grands sites de France…)

CANYONS

L'activité de canyonisme et la pratique professionnelle s'est développée ces dernières années. En 15 ans le nombre de professionnels et la fréquentation a doublé sur le territoire.

De nouveaux canyons jusque-là peu pratiqués et marginaux voient aujourd'hui leur fréquentation augmenter, de nouveaux conflits avec les propriétaires ou riverains voient le jour, qu'il convient de gérer.

Le chargé d'études sera chargé de mettre en œuvre les actions inscrites au contrat de rivière Verdon II et d'animer la démarche de concertation globale et locale pour trouve des solutions de gestion pour les canyons les plus fréquentés ou problématiques du territoire

- Finalisation du diagnostic canyons de 2018
- Formation et sensibilisation des pratiquants (actions contrat rivière verdon II)
- Observation et suivi de la fréquentation : installation, relevés et analyses des données des 3 écocompteurs du Département des Alpes de Haute Provence
- Pilotage et suivi de l'étude d'aménagement et de gestion de 4 canyons du territoire (baudan baou, haut jabron, bas jabron, artuby de Comps), inscrite dans le programme Espace Valléen « Voir le Verdon en Grand ! »
- Eventuellement mise en place d'aménagements pour les sites de pratiques : stationnement, toilettes sèches, signalisation
- Animation des conventions d'usages et des modalités de gestion

Ce projet sera mené en lien étroit avec les actions et projets sports de nature / Natura 2000 / Opération grand site des gorges du Verdon / SAGE Verdon

***Lien avec la stratégie (tronc commun / catégorisation)***

-Accompagner l'adaptation au changement climatique et la transition écologique et énergétique des filières touristiques
- Poursuivre et accélérer un développement touristique diversifié, ancré sur l'identité montagne et alpine et adapté aux nouvelles attentes des clientèles (clientèles jeunes, sensibilité environnementale…)
- Favoriser la cohérence territoriale

*Les changements de pratique s'accompagnent grâce à l'animation et le travail de proximité. Cette animation, dans le Verdon, n'est pas prise en charge par les EPCI et partiellement par les Départements. Dans des espaces de pratiques ouverts ou se croisent plusieurs périmètres d'intercommunalités, de départements.*

- Réintégrer le tourisme dans une approche tournée vers ses habitants et son territoire (vie à l'année, articulation des différents secteurs économiques…).
- Mettre en oeuvre une approche innovante : qu'elle soit sociale (lieu de rencontre des populations locales et touristiques), touristique (mise en réseau des sites, création de circuits mêlant agriculture, tourisme, artisanat…) ou organisationnelle (définition de nouvelles formes de gouvernance de la transition).

***Contribution aux objectifs de la politique du massif des Alpes***

-Limiter l'impact du changement climatique et préserver la biodiversité et l'environnement alpin
-Adapter nos modes de vie au changement climatique pour maintenir l'attractivité du massif
-Conforter la transition écologique des filières économiques alpines et accroître leur contribution à la neutralité climatique du massif

***Contenu du projet (localisation, descriptif, type d'opérations, modalités spécifiques d'intervention, …)***

***Coût prévisionnel HT OU TTC (à préciser)***

80 000€ TTC

***Descriptif des dépenses***

Ingénierie : poste et frais afférents

***Budget et plan de financement prévisionnels***

**Dépenses**

| Nature des dépenses | Montant | HT/TTC | I/F |
|---|---|---|---|
| *Animateur/chargé d'études activités rupestre* | *80 000* | TTC | F |
| **Total** | **80000** | TTC | F |

Indications sur le coût de fonctionnement :

**Recettes** Cf. Tableur Plan d'actions

***Echéancier prévisionnel des dépenses :***

1er janvier 2022 – 31 décembre 2023

***Moyens humains nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'action***

Travail étroit avec les chargés de mission et projets des pôles Développement, Patrimoines naturels et Eau et milieux aquatiques du Parc

***Partenaires***

Départements du Var et des Alpes de Haute Provence dans le cadre de leur compétence en matière de développement maitrisée des sports de natures

Communes concernées par les pratiques

| | |
|---|---|
| EPCI et offices de tourisme<br>Services de l'Etat<br>Socioprofessionnels de l'escalade et du canyonisme dont les clubs et fédérations sportives délégataires des activités (FFME, FFCAM)<br>Associations naturalistes<br>Propriétaires | |
| ***Articulation avec d'autres actions, projets, dispositifs***<br>Projets et démarches Natura 2000, projet Grand Site de France des Gorges du Verdon, SAGE Verdon<br>Communication engageante<br>Communication et interprétation grand site<br>Etude routes des crêtes | ***Liens/Interactions et potentialités de mutualisation avec d'autres espaces valléens - projet inter EV/ Méta EV***<br>PNR du Queyras<br>PNR du Luberon<br>PNR des Préalpes d'Azur PNR Vercors, Bauges, Monts d'Ardèche…<br>Territoires EV concernés par la pratique de l'escalade et du canyonisme |
| ***Conditions de réussite et points de vigilance (y compris RH)*** | |
| ***On aura réussi, si ?***<br><br>Les projets sont menés à leurs termes | |
| Indicateurs de réalisation (*concernent les actions, mesurés en unité)*<br>- Une personne est recrutée sur 2 années | |
| Indicateurs de résultat *(résultats directs et immédiats : mesurent l'évolution du comportement ou des performances des bénéficiaires directs ; nature physique ou financière)*<br>- Les projets sont menés à leurs termes : formation et sensibilisation des pratiquants, diagnostic actualisé, charte et étude menées, séminaire organisé | |
| Indicateurs d'impact *(conséquences au-delà des effets immédiats sur ses bénéficiaires directs)*<br>- Les pratiques d'escalade et de canyonisme prennent en compte les enjeux du territoire : propriétés, biodiversité, règlementations<br>- Les conflits d'usages s'estompent | |
| Méthode de collecte des données | |

**Observations :**